

UTILISATION D'UN VÉHICULE DU CONSULAT À MARSEILLE DANS UN TRAFIC DE DROGUE

# Les précisions de l'ambassade d'Algérie à Paris P. 5

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

UN PROTOCOLE SANITAIRE TRÈS STRICT A ÉTÉ MIS EN PLACE

# Les Algériens bloqués à l'étranger, autorisés à rentrer



**«Les personnes entrant en Algérie, ressortissants ou étrangers, devront présenter, à leur arrivée, un test PCR de moins de 36 heures, et se soumettre à des tests que nous estimons fiables» Page 4**

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

## Timide évolution



En dépit d'une évolution de l'ordre de 30% sur un an à la fin du 1er trimestre, le nombre de Terminaux de paiement électronique (TPE) demeure faible par rapport à la densité du tissu économique national. Selon un bilan du Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique le nombre des TPE a atteint à fin mars dernier 38 144 terminaux, contre 29 469 une année auparavant, soit une hausse de 29,44%. **Page 6**

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : CRB-EST À 17H

## Un autre gros test pour le Chabab



Après avoir battu le TP Mazembe et Mamelodi Sundowns, les Belouizdadis comptent damer aussi le pion à un autre cadreur, l'ES Tunis, l'un des favoris pour le sacre final. **Page 14**

DÉCRET PORTANT RATIFICATION DE LA CONVENTION D'EXTRADITION

## L'Algérie signe le document

Le décret présidentiel du 25 avril 2021 portant ratification de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signé le 27 janvier 2019 à Alger, a été publié dans le dernier Journal officiel. **Page 4**

PRÈS DE 50 % DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES ÉCARTÉS

## Le front du boycott renforcé ?

Près de 1 500 listes de candidatures ont été approuvées pour les législatives anticipées du 12 juin en Algérie, a annoncé lundi 10 mai l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Or, de nombreuses listes ont été rejetées pour des motifs divers. Parmi ces candidats recalés avant la consultation, beaucoup auraient pu impulser une dynamique de participation par leur expérience politique certaine. Le filtre de l'Anie ne risque-t-il pas de démobiliser finalement un électeurat déjà peu intéressé à la veille du rendez-vous ? **Page 3**





## SUITE À LA VAGUE D'ARRESTATIONS LORS DU 117E VENDREDI DU HIRAK

# Le FFS regrette « le recours à la répression » et appelle au dialogue

**Le recours excessif à la violence et la gestion sécuritaire de la crise en réponse aux revendications du peuple ne ferait qu'accentuer le climat de tension et mènera droit vers la confrontation, averti le Front des forces socialistes (FFS), en réaction à la vague d'arrestations et la violente répression des marches populaires, hier, à l'occasion du 117e vendredi du Hirak.**

Le plus vieux parti de l'opposition dit avoir enregistré des arrestations de certains de ses militants à travers le pays. « Le Front des forces socialistes dénonce les arrestations massives qui ont ciblé de nombreux militants et activistes politiques, dont des militants du FFS et des journalistes, lors des marches de vendredi 14 mai 2021 à travers le territoire national », écrivait le parti dans un communiqué, regrettant « le recours du pouvoir à la



répression » et sa tendance « à l'approche sécuritaire renforcée en réponse aux revendications populaires ». Et de rappeler que « les droits du peuple algérien à manifester pacifiquement, à l'organisation et à la liberté d'expression sont garantis par la Constitution ».

Hier, à Alger, Tizi Ouzou, Constantine, Annaba, Skikda, Bouira et à Khenchela, pour ne citer que ces villes, des arrestations massives ont été opérées au milieu des manifestants, par la police fortement déployée dès les premières heures du début de la journée. Dans la capitale, « des journalistes ont été arrêtés et conduits dans des commissariats, tandis que d'autres ont été retenus et empêchés de couvrir la marche », a-t-on appris de témoins sur place. Le président du RCD, Moh-

cine Belabbas et le chargé du secrétariat de la communication du parti, Atmane Mazouz figuraient parmi les personnes arrêtées, outre le coordinateur du Mouvement démocratique et social (MDS), Fethi Gharès, libéré quelques heures après. A Tizi Ouzou, au moins une trentaine de manifestants ont été arrêtés et un grand rassemblement a été organisé par les participants à la marche devant le siège de la Sûreté de wilaya pour réclamer leur libération. Selon des activistes et des militants, l'on dénombre au moins une vingtaine de wilayas où il y a eu arrestation et répression policière.

Pour le Front des forces socialistes, cette gestion sécuritaire des manifestations ne peut qu'accentuer la crise. « Continuer à

faire prévaloir la solution sécuritaire de la crise nationale et l'escalade, accentuerait le climat de tension populaire, renforcerait les hypothèses de confrontation et alimenterait les voix de l'extrémisme et de l'intolérance », a-t-il averti, ajoutant que ceci « ne servira pas du tout les exigences de l'Etat de droit et de la justice », mais a contrario « consacrera la tyrannie et la vision unilatérale comme seul et unique moyen de gestion des affaires de l'Etat ». Tout en réitérant son appel « à un dialogue national global réunissant toutes les forces vives du pays, précédé de mesures concrètes d'apaisement et de recours à la raison », le parti cher à feu Hocine Ait Ahmed, estime que cela « va ouvrir la voie à une feuille de route politique qui serait une sortie raisonnable à la crise politique multidimensionnelle que traverse notre pays ».

La répression du 117e vendredi, au lendemain de l'Aïd El Fitr, intervient, faut-il le rappeler, après le communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, publié en début de semaine et dans lequel il était précisé que désormais les marches seront soumises à une déclaration préalable déposée par les organisateurs au niveau de l'administration, avec indication de l'itinéraire, l'heure et les slogans qui seront scandés. Chose que le Hirak qui se veut « horizontal » et sans représentation, ne pourrait satisfaire, dans l'immédiat !

Aïssa. M

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'AÏD EL FITR

## Le Président Tebboune félicite l'ANP, les corps de sécurité et médicaux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, jeudi à l'occasion de la fête de l'Aïd El Fitr, les officiers et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que les différents corps de sécurité et médicaux. « A tous les officiers, les sous-officiers et Djenoud à travers toutes les régions militaires de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), notamment les braves soldats postés aux frontières, bonne fête de l'Aïd El Fitr et vive l'Algérie alliée », a tweeté le Président Tebboune. Le président de la République a adressé également ses félicitations « à nos enfants dans la Gendarmerie nationale, la Police, les Douanes, la Protection civile, particulièrement ceux qui veillent à la sécurité de notre pays et nos concitoyens, en ce jour béni ». Par ailleurs, le Président Tebboune a félicité les personnels médicaux et paramédicaux, en leurs exprimant la reconnaissance pour les efforts considérables consentis pour que l'Algérie soit saine et sauve. Mercredi, le président Tebboune a adressé un message aux Algériens les invitant à « davantage de vigilance, d'engagement et de respect des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19 qui continue de faucher des vies et détruire les économies du monde, nonobstant les moyens colossaux mobilisés pour lutter contre ses incidences graves dans divers domaines ». Notant que « les valeurs de solidarité dont a fait montre notre vaillant peuple ont triomphé durant ce mois sacré », le président ajoute que « nous sommes appelés aujourd'hui au moment où nous vivons la joie de l'Aïd à maintenir cet esprit et ces mêmes valeurs ». Le chef de l'Etat n'a pas omis à cette occasion de se « remémorer les sacrifices du peuple palestinien frère qui mène une résistance héroïque face à l'occupation et à l'agression contre la Mosquée d'Al Aqsa, première qibla à Al-Qods. Malgré leurs souffrances, nous leur souhaitons un heureux Aïd à Ghaza et en Cisjordanie ».

MARCHES DU HIRAK

## Plusieurs interpellations

Plusieurs personnes dont des journalistes et des photographes de presse ont été arrêtées par la police hier lors d'une tentative de marche du Hirak. Des manifestants, qui s'apprétaient à participer à la marche hebdomadaire du Hirak ont été bousculés et interpellés dans le Centre d'Alger, et dans d'autres wilayas ont annoncé plusieurs sources. Le Comité national de libération des détenus (CNLD), a fait état de nombreuses arrestations à travers tout le

pays, parmi lesquelles des figures du Hirak et des opposants, comme le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Belabbas. Selon le CNLD, plus de 70 personnes sont actuellement incarcérées, poursuivies pour des faits en lien avec le Hirak et/ou les libertés individuelles. Dimanche dernier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a indiqué, dans un communiqué, que « les

organisateurs des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche, des heures de son début et de sa fin, de l'itinéraire et des slogans à lever, conformément à la loi ». « Le non-respect de ces procédures constitue une infraction aux yeux de la loi et de la Constitution, ce qui dénie la marche de tout caractère légal et implique un traitement en conséquence », a-t-il averti.

SERVICE CIVIL

## Le SNPSSP insiste sur son abrogation

Le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), Mohamed Yousfi, a souligné mercredi dernier l'importance de la prise en charge de la plateforme des revendications des praticiens spécialistes de la santé publique dont l'abrogation du service civil et l'amendement du statut particulier. « Nous attendons toujours la concrétisation des mesures incitatives (..), dont la révision du statut particulier pour encourager le praticien spécialiste à ne pas quitter la santé publique et l'abrogation du service civil », a déclaré M. Yousfi lors de son passage à l'émission « Invité de la rédaction » de

la Chaîne III, se félicitant, par la même occasion, de « la volonté politique pour prendre en charge » leur dossier.

M. Yousfi a fait savoir, à ce propos, que toutes ces revendications ont été examinées, dimanche dernier, avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalières, qui a instruit les Directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au service civil et à la progression dans la carrière. Toutefois, le président du SNPSSP, également président de la Société algérienne d'infectiologie (SAI), a relevé que d'autres points figurant dans la plateforme de reven-

dications « attendent aussi leur concrétisation », citant « l'organisation des concours de graduation des praticiens spécialistes de la santé publique et la mise en conformité de la prime d'intéressement ». Déplorant, par ailleurs, le départ de praticiens spécialistes vers le secteur privé ou vers l'étranger, M. Yousfi a estimé que la réforme du système de la santé passe par l'investissement dans les ressources humaines pour « rendre la confiance au personnel de la santé et l'inciter à rester dans le secteur public », ainsi que par la révision « complète » du système de gestion.

APS

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax** : 021 73 95 59



## PRÈS DE 50 % DES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES ÉCARTÉS Le front du boycott renforcé ?

**Près de 1 500 listes de candidatures ont été approuvées pour les législatives anticipées du 12 juin en Algérie, a annoncé lundi 10 mai l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Or, de nombreuses listes ont été rejetées pour des motifs divers. Parmi ces candidats recalés avant la consultation, beaucoup auraient pu impulser une dynamique de participation par leur expérience politique certaine. Le filtre de l'Anie ne risque-t-il pas de démobiliser finalement un électorat déjà peu intéressé à la veille du rendez-vous ?**



« **H**uit cent trente sept (837) listes indépendantes et 646 listes de partis politiques sur l'ensemble de 1 483 listes ont été acceptées sans réserve pour prendre part à ce prochain scrutin. Le nombre total des listes de candidatures a atteint « 2 490 dont 1 237 listes de partis et 1 253 listes d'indépendants » Ce sont les propos de Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections. Or, le chiffre des dossiers rejetés semble lui aussi important puisque 1 200 listes ont été définitivement interdites de compétition pour des motifs divers en relation avec la nouvelle loi. Du moins, c'est ce que prétend l'Anie qui a effectué le tri. C'est donc environ la moitié des listes de candidatures qui ont été écartées alors que les postulants, dont de nombreux acteurs politiques au niveau local, entendaient impulser une dynamique de participation dans le cadre de la Nouvelle Algérie.

### MOBILISATION PROBLÉMATIQUE

Une participation qui risque de demeurer en deçà des attentes du Président de la République déjà déçu par le très faible taux d'ad-

hésion populaire à la révision de la Constitution quand Abdelmadjid Tebboune était retenu pour des soins urgents à l'étranger et que la classe politique qui prétend soutenir le programme présidentiel n'a pas su mobiliser les électeurs. A l'époque, les conseillers politiques sans conviction misaient sur « la société civile » pour compenser la démission ou la faillite des forces politiques traditionnelles. Mais cette société civile est demeurée invisible et aphone sans aucune influence sur le flux des électeurs vers les bureaux de vote le 1er Novembre dernier. C'est pourquoi, le scénario prévu pour ce 12 juin, des listes indépendantes majoritaires en lice pour les élections législatives, ne peut pas garantir une meilleure performance en matière de mobilisation.

### L'EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE

En réalité, les listes indépendantes ont été encouragées par la participation de partisans dissidents ou de syndicalistes engagés qui ont stimulé des vocations au nom de la feuille de route du Président de la République. Tebboune ayant demandé aux législateurs de favoriser, par la nouvelle loi électorale, l'émergence de nouvelles compétences politiques, jeunes

et plus instruites en accordant une place plus importante à la gent féminine. Malheureusement, selon des statistiques non officielles mais fiables, il se trouve que la plupart des candidatures éliminées concernent ces personnes à l'expérience politique certaine. Eupration visant à garantir le renouvellement total de l'APN ou manœuvre pour convaincre l'opinion publique qu'il n'y aura pas de recyclage pour le personnel de l'ère Bouteflika, l'absence de ces chevronnés de la politique, qui ne sont pas forcément assimilés à la « Issaba » au sein de la population, risque de porter préjudice à la campagne électorale en renforçant les rangs des boycotteurs.

### AMERTUME ET HUMILIATION

Parce que le filtre de l'Anie a provoqué de l'amertume, un sentiment d'injustice. « On ne nous a pas exigé de casier judiciaire mais une commission occulte a jugé de notre morale, de nos comportements vis-à-vis notamment des services de sécurité ou de l'administration » peste Tahar, candidat éliminé, déjà élu au niveau local par le passé. D'autres ont obtenu gain de cause au niveau des tribunaux administratifs lors de leurs recours contre l'élimination

de leurs candidatures mais le ministère public a fait appel de la décision favorable suivie d'un arrêt du Conseil d'Etat confirmant le bien-fondé du rejet de l'Anie... Situation frustrante, voire humiliante pour ces candidats qui ont rendu publique leur intention de se présenter, dans un contexte difficile de Hirak critique vis-à-vis du prochain scrutin. Tahar, candidat écarté ne cache pas sa déception, sa colère. « Nous sommes les dindons de la farce. On nous a sacrifiés sous prétexte que nous avons déjà eu un rôle politique. Nous n'étions pas tous pourris même à l'époque de Bouteflika. La preuve, il y a bien encore des ministres de Boutef en place dans le gouvernement actuel... » Et d'ajouter, « aujourd'hui, ils ne peuvent plus compter sur moi pour défendre ni l'Algérie Nouvelle, ni appeler à un vote massif ce 12 juin. Les gens se moqueraient... » Discours amer ou réalité politique, le changement radical promis par la Nouvelle Algérie n'a pas fini de provoquer le ressentiment. Passage obligé s'il ne pousse pas à la réprobation générale. Nous le verrons le 12 juin prochain.

Nordine Mzala

APRÈS LES PARTIS

## Charfi rencontre les indépendants

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a rencontré mercredi les représentants des listes électorales indépendantes dans le cadre des préparatifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 12 juin prochain.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion à huis clos tenue au siège de l'Anie, M. Charfi a précisé que sa rencontre avec les représentants des listes électorales indépendantes dans 9 wilayas « intervient à leur demande pour exposer leurs préoccupations et propositions relatives aux préparatifs des législatives du 12 juin prochain ». Il a fait savoir que les principales préoccupations soulevées par ces représentants étaient « communes avec celles exposées par les représentants des partis politiques rencontrés dimanche dernier », précisant qu'elles portent essentiellement sur la surveillance du déroulement de l'opération électorale afin de garantir sa transparence par l'Anie. « Les représentants des listes électorales indépendantes ont été informés des dispositions prises à cet égard », a-t-il assuré. La réunion a été l'occasion de discuter de la revendication des candidats des listes indépendantes relative à la possibilité pour le candidat de contrôler le centre et le

bureau de vote en vue de s'assurer personnellement du bon déroulement de l'opération électorale ». Soulignant que « le financement de la campagne électorale, dont le lancement est prévu le 17 mai, est régi par la loi », le président de l'Anie a rappelé, à ce propos, le décret exécutif qui en définit les modalités et qui clarifie le rôle de la Commission en charge du contrôle des comptes des campagnes. « Dès le lancement de la campagne électorale, toutes les choses seront claires et tous les moyens disponibles pour permettre à tous les candidats d'entrer en lice dans de meilleures conditions possibles, à la faveur de la réunion de tous les moyens matériels, logistiques et organisationnels nécessaires pour une campagne moderne aux normes démocratiques », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le président de l'Anie a estimé que « les listes présentées témoignent de la prise de conscience de tout un chacun de la nécessité du changement, qui ne saurait être opéré sans de nouvelles idées », affirmant que « cela est perceptible à travers le niveau des candidats aux prochaines échéances ». Sur un autre registre, M. Charfi a fait état de la mise en place, avec le lancement de la campagne électorale, d'un dispositif sanitaire mobilisant 58 médecins à travers le territoire national

dans le cadre d'une cellule de gestion accompagnant l'Anie dans l'organisation du processus électoral, notamment en ce qui concerne le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus. Toutes les dispositions garantissant la probité et la transparence de la campagne électorale et du vote, d'une part et le respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, d'autre part « ont été prises et bien ficelées », a-t-il assuré. En réponse à une question sur les recours relatifs au rejet de certaines listes, il a rappelé qu'il était tenu d'appliquer la loi et que le Tribunal administratif et le Conseil d'Etat étaient « les seules juridictions à se prononcer sur les recours ». Le président de l'Anie a rencontré, dimanche dernier, les représentants de 18 partis politiques, à la demande de leurs chefs pour contester l'exclusion des listes de leurs candidats dans nombre de wilayas. Le nombre de listes acceptées sans réserve pour prendre part aux élections législatives prévues le 12 juin prochain s'élève à 1 483, dont 646 listes présentées au titre d'un parti politique et 837 listes indépendantes. Le nombre de listes ayant déposé les formulaires de candidatures a atteint 2 490, dont 1 237 présentées au titre d'un parti politique et 1 253 listes indépendantes.



UN PROTOCOLE SANITAIRE TRÈS STRICT A ÉTÉ MIS EN PLACE

# Les Algériens bloqués à l'étranger autorisés à rentrer

**Le Comité scientifique a préparé et envoyé un protocole sanitaire très strict aux des autorités.**

Le Comité scientifique a recommandé le retour des vols sous conditions, a annoncé jeudi dernier le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en marge d'une visite à l'hôpital de Boufarik pour permettre aux ressortissants algériens et aux étrangers d'entrer au pays dans le cadre de mesures très strictes pour protéger les citoyens contre le Covid-19, notamment les nouveaux variants. L'Algérie décide donc d'ouvrir ses frontières à tous les voyageurs, quatorze mois après les avoir fermées pour cause de pandémie du Covid-19. Le rapatriement des Algériens et l'entrée des étrangers «en imposant des conditions strictes» a déclaré le ministre sans fournir de date de reprise («une décision qui ne dépend pas du ministre de la Santé»), mais en précisant ce à quoi pourraient ressembler les mesures sanitaires imposées aux voyageurs arrivant dans les aéroports du pays. Les passagers devraient passer un test PCR au plus 36 heures avant le départ de leur vol, puis un autre antigénique à l'arrivée. «Les personnes entrant en Algérie, ressortissants ou étrangers, devront présenter, à leur arrivée, un test PCR de moins de 36 heures, et se soumettre à des tests que nous estimons fiables», a-t-il souligné. Et de poursuivre que les sujets négatifs «seront autorisés à entrer et seront informés des recommandations et consignes à suivre. Les sujets positifs seront, quant à eux, soumis à un confinement de 10 jours», précisant que les frais du confinement et des examens subis à l'arrivée seront à la charge du concerné. En cas de résultat positif pour ce dernier, une quarantaine de 10 jours serait imposée, en hôtel aux frais du passager «ou autres». Le ministre a souligné que dans le cas des personnes «en provenance de pays connus pour leur forte propagation du virus», la quarantaine serait suivie par «des examens médicaux approfondis». Toutes ces mesures doivent bien sûr



faire l'objet d'une confirmation officielle. «Nous avons mené une étude et donné des instructions, selon les orientations du Comité scientifique, en vue d'autoriser prochainement l'entrée des Algériens et des étrangers sur le territoire national, mais dans le cadre de mesures très strictes», a précisé Benbouzid. Les voyageurs en provenance de pays où les variants sont très répandus, «seront soumis à d'autres examens», sachant que les symptômes n'apparaissent pas systématiquement dès le début de la contamination. Tout en admettant que la réouverture des frontières ne relève pas des prérogatives de son département, le premier responsable du secteur de la Santé a rappelé que l'Algérie a des relations économiques et commerciales avec certains pays et qu'il y a des étrangers qui viennent dans ce cadre, et par conséquent, a-t-il ajouté, «les mesures prises s'inscrivent dans le cadre de la protection de nos concitoyens contre les nouveaux variants». Une annonce sur le sujet pourrait survenir durant les prochains jours, pour le plus grand bonheur de la diaspora dont les conditions de retour sont plus que compliquées. Pas de réaction depuis de la compagnie nationale Air Algérie, qui avait suspendu ses vols de rapatriements depuis l'étranger début mars.

## PLUSIEURS COMPAGNIES AÉRIENNES SE PRÉPARENT

Aujourd'hui seules les compagnies aériennes étrangères dont Air France et ASL Airlines ont pu maintenir des liaisons aériennes avec le pays. Des vols réservés aux ressortissants étrangers ou des Algériens, majoritairement des diplomates ou des businessmen, bénéficiant de dérogations spéciales fournies par les autorités algériennes. Seul l'affichage en ligne d'un vol quotidien vers Paris à partir de la mi-juin, en alternance depuis Alger, Annaba, Constantine, Oran, Sétif et Tlemcen-aucune confirmation n'étant possible faute de réouverture des frontières justement. Dans l'Hexagone, ASL Airlines France en particulier affiche toujours hier des vols spéciaux vers Paris-CDG (depuis Alger, Annaba et Béjaïa) ainsi qu'entre l'aéroport Houari Boumedi-ne de la capitale algérienne et Lyon. La low cost Transavia France de son côté a annulé tous ses vols «jusqu'au 30 mai inclus», proposés également uniquement au départ de l'Algérie. «En accord avec les autorités algériennes, des vols de rapatriement de l'Algérie vers la France sont opérés au départ d'Alger et d'Oran», son site indiquant par exemple pour le 4 juin la reprise des vols entre Alger et Orly. Pas de détail chez sa maison-mère Air France, qui continue à opérer des vols spéciaux

depuis Alger et Oran vers Paris-CDG. Pour rappel, 30 000 Algériens sont toujours bloqués dans différents endroits. La plus grande concentration se trouve en France ou une forte communauté algérienne vit dans ce pays. Deux compagnies aériennes espagnoles à bas prix, Volotea et Vueling, prévoient plusieurs vols entre le pays et la France au mois de septembre. Les deux compagnies ont annoncé plusieurs dessertes sur les liaisons entre l'Algérie et la France. Selon le programme affiché à l'aéroport de Marseille-Provence, ce 12 mai 2021, les vols qui s'effectueront par les deux pavillons sont programmés à compter du 16 septembre prochain. De son côté, Vueling Airlines propose des liaisons entre l'aéroport Marseille-Provence et ceux d'Algérie. La compagnie aérienne opérera tous les jours de la semaine durant septembre. Ses billets d'avion, à des tarifs très abordables, seront mis en vente dans les prochains mois. Volotea exploite la liaison au départ de l'aéroport d'Annaba et à destination de la deuxième ville la plus peuplée de France, dès la reprise des vols. Le transporteur aérien espagnol desservira alors Marseille deux fois par semaine, à partir du 18 septembre. Il relie la wilaya de Béjaïa à la ville française par deux vols hebdomadaires à dater du même jour.

Mahmoud Tadjer

## DÉCRET PORTANT RATIFICATION DE LA CONVENTION D'EXTRADITION

### L'Algérie signe le document

Le décret présidentiel du 25 avril 2021 portant ratification de la convention d'extradition entre l'Algérie et la France, signé le 27 janvier 2019 à Alger, a été publié dans le dernier Journal officiel.

Après la France qui a signé récemment la convention portant ratification de la convention d'extradition, l'Algérie a elle aussi signé le document qui peut donc entrer en vigueur. Le document stipule d'emblée que le gouvernement algérien et le gouvernement français, «désireux de rendre plus efficace la coopération en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes par la conclusion d'une convention d'extradition (...) s'engagent à se livrer réciproquement, selon les règles et sous les conditions établies par la présente convention, les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes. Aux fins de la présente convention, donnent lieu à extradition, les infractions punies par les lois des parties d'une peine privative de liberté d'au moins une année ou d'une peine d'emprisonnement plus sévère».

Si l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine privative de liberté, la partie de la peine restant à purger doit être d'au moins six mois, relève-t-on. Il est stipulé que l'extradition «ne peut être refusée au seul motif que la demande se rapporte à une infraction que la partie requise qualifie d'infraction fiscale ou au seul motif que la législation de la partie requise n'impose pas le même type de taxes et d'impôts, ou ne contient pas le même type de réglementation en matière de taxes,

d'impôts, de douane et de change que la législation de la partie requérante». Par contre, et si la demande d'extradition vise plusieurs infractions distinctes punies chacune par la législation des deux parties mais dont certaines ne remplissent pas les autres conditions définies au paragraphe 1 (article 2), «l'extradition peut être accordée pour ces dernières à condition qu'au minimum une des infractions pour lesquelles la personne est réclamée donne lieu à extradition». S'agissant de l'extradition des nationaux, la convention énonce que «l'extradition n'est pas accordée si la personne réclamée a la nationalité de la partie requise», ajoutant que «la qualité de national s'apprécie à la date de commission des faits pour lesquels l'extradition est demandée». Si la partie requise n'extrade pas son ressortissant, elle devra, à la demande de la partie requérante, «soumettre l'affaire aux autorités compétentes afin que des poursuites judiciaires puissent être exercées s'il y a lieu. Dans ce cas, la partie requérante lui adressera par voie diplomatique une demande de poursuite accompagnée des dossiers et documents y afférents et instruments relatifs à l'infraction en sa possession», note le document, qui précise que la partie requérante sera informée de la suite donnée à sa demande. Concernant les motifs obligatoires de refus d'extradition, la convention stipule que l'extradition est refusée «si l'infraction pour laquelle elle a été demandée est considérée par la partie requise comme une infraction politique ou connexe à une infraction politique». Ne seront pas considérés comme infractions politiques, l'at-

tentat à la vie, à l'intégrité physique d'un chef d'Etat ou des membres de sa famille, les infractions, notamment celles à caractère terroriste, à l'égard desquelles les parties ont l'obligation, en vertu d'un accord multilatéral, d'extrader la personne réclamée ou de porter l'affaire devant leurs autorités compétentes pour qu'elles décident de la procédure à suivre. L'extradition est également refusée si «la partie requise a de sérieux motifs de croire que la demande d'extradition a été présentée en vue de poursuivre ou de punir la personne réclamée en raison de sa race, de son sexe, de sa nationalité ou de ses opinions politiques ou que la situation de cette personne risque d'être aggravée pour l'une de ces raisons». Elle est également refusée si la personne réclamée a été définitivement jugée par les autorités compétentes de la partie requise pour les faits à raison desquels l'extradition est demandée, si l'action publique est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins de poursuites et si la peine est prescrite selon la législation de l'une des parties à la date de réception de la demande d'extradition par la partie requise lorsque l'extradition est demandée aux fins d'exécution d'une peine. L'extradition est aussi refusée si les faits à raison desquels l'extradition est demandée ont fait l'objet d'une amnistie dans la partie requise et si l'infraction pour laquelle l'extradition est demandée est exclusivement militaire et ne constitue pas une infraction de droit commun



## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

# Examen de dix projets de décrets exécutifs

**Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, mardi dernier, une réunion du gouvernement pour examiner dix projets de décrets exécutifs présentés par les ministres en charge des Finances, de l'Énergie, de la Culture, de la Poste et des Télécommunications et du Commerce.**

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Finances relatif au projet de décret exécutif fixant les «conditions et les modalités de prélèvement d'échantillons, d'exercice des analyses et d'expertise en douanes et de règlement des frais y afférents». Ce projet de décret exécutif intervient pour «encadrer la procédure de recours par les services de la Direction générale des douanes» au prélèvement d'échantillon pour les besoins de contrôle et de vérification et à l'expertise technique et scientifique en douane. Aussi, il arrête les modalités de règlement de frais d'expertise ou d'analyse qui doivent être conformes au barème des frais et des honoraires pratiqués dans le domaine concerné. Il est à noter que le recours à ces procédures «servira d'outil d'aide à la prise de décision pour les services de la Direction générale des douanes, lors des opérations de vérification et de contrôle des marchandises». Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Énergie et des Mines relatif à deux projets de décrets exécutifs définissant les procédures d'obtention des autorisations de construction des ouvrages de transport par canalisations des produits pétroliers d'un système de transport par canalisation. Le premier projet de texte «définit les procédures d'obtention des autorisations de construction d'un système de transport par canalisation». Quant au second, il «définit les procédures d'obtention des autorisations de construction des ouvrages de transport par canalisations des produits pétroliers». Ces deux projets de texte reprennent les principes applicables à ce jour et prévus par les dispositions des textes réglementaires, tout en «apportant des améliorations aux procédures actuelles et tenant compte du retour d'expérience en matière de gestions des aspects liés la construction de systèmes de transport par canalisation d'hydrocarbures et des produits pétroliers». Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, celui du ministre de la Poste et des Télécommunications par intérim relatif à deux projets de décrets exécutifs portant



«approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public, cellulaire en norme GSM et de fournitures de services de communications électroniques au public, attribué à la société Algérie Télécom Mobile SPA et Optimum Télécom Algérie SPA». Ces deux textes viennent en application des dispositions de la loi portant définition de la procédure applicable à «l'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi des licences de télécommunication». Les deux titulaires de licences de téléphonie mobile précitées «ont satisfait aux conditions de renouvellement de leurs licences pour une nouvelle période de cinq années et ce, conformément aux cahiers des charges prévus à cet effet».

### LA POLITIQUE DU LIVRE ENFIN DÉFINIE

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des

Arts relatif à quatre projets de décrets exécutifs fixant les «modalités de répartition de la demande publique du livre, modalités de soutien de l'Etat au transport de livres au même prix unique du livre aux régions éloignées, les modalités d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public les conditions et les modalités d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies ainsi que les effets qui leur sont attachés».

Le premier projet de texte fixe les modalités de répartition de la demande publique du livre avec pour objectif de mettre en place «un cadre d'organisation pour l'acquisition de livres à la demande ou pour le compte d'un organisme, d'une institution publique ou d'une collectivité locale». Le second projet de texte fixe «les modalités de soutien de l'Etat au transport de livres pour consacrer le principe du prix unique du livre sur l'ensemble du territoire natio-

nal au moyen de la prise en charge par l'Etat des frais de transport du livre vers les régions éloignées». Quant au troisième projet de texte, il «fixe les modalités d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destinées au public». Enfin, le quatrième projet de décret exécutif «fixe les conditions et les modalités d'octroi et de retrait du label de qualité aux maisons d'édition du livre et aux librairies ainsi que les effets qui leur sont attachés. Il instaure un label de qualité, sous forme de cachet professionnel, octroyé au profit des maisons d'édition du livre et des librairies» par arrêté du ministre chargé de la Culture et sur la base d'un ensemble de conditions d'éligibilité. Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 97-53 du 12/02/1997 fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-041 intitulé «Fonds de compensation des frais de transport». Les modifications apportées par le projet de texte visent à mieux maîtriser les prix de détail et préserver le pouvoir d'achat de la population des régions du Sud pour les produits de première nécessité et de certains matériaux de construction de base. Il prévoit aussi la prise en charge des frais de transports liés à une liste de 28 produits de première nécessité pour la distribution et l'approvisionnement de la population des wilayas du Sud.

Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur l'opération de numérisation des actes d'urbanisme. La numérisation des actes d'urbanisme (permis de construire, de lotir et de démolir, et certificats d'urbanisme, de conformité, et de morcellement). L'opération de numérisation de ces documents connaîtra le lancement d'une application numérique permettant le dépôt des dossiers de demande d'actes d'urbanisme, le suivi de l'instruction des dossiers, le paiement de la taxe y afférente, ainsi que le retrait du document, par voie numérique, sans avoir à se déplacer au niveau des services concernés.



## UTILISATION D'UN VÉHICULE DU CONSULAT À MARSEILLE DANS UN TRAFIC DE DROGUE

### Les précisions de l'ambassade d'Algérie à Paris

L'ambassade d'Algérie en France a affirmé n'avoir publié aucun communiqué sur un véhicule présenté comme appartenant à un fonctionnaire du consulat général d'Algérie à Marseille qui aurait fait l'objet d'une interpellation par la police française pour motif de trafic de drogues et de cigarettes. «Une séquence vidéo récemment diffusée sur les réseaux sociaux, montre un véhicule prétendument appartenant à un fonctionnaire du consulat général d'Algérie à Marseille qui

aurait fait l'objet d'une interpellation par la police française pour motif de trafic de drogues et de cigarettes», précise un communiqué de l'ambassade. «Bien que les plaques d'immatriculation diplomatiques et consulaires en France identifiant le pays d'appartenance soient bien connues de tous, certains réseaux se sont évertués à porter atteinte à la réputation du personnel de nos représentations», déplore l'ambassade, relevant que «des médias ont ensuite rapporté les termes

d'un présumé communiqué de l'ambassade d'Algérie en France démentant les allégations précitées. A cet égard, l'ambassade, refusant de se rabaisser au niveau des instigateurs de ces manœuvres malintentionnées au moment où la fake-news est devenue monnaie courante, tient à préciser qu'elle n'a publié aucun communiqué sur ce sujet qui ne concerne point la représentation consulaire de notre pays», conclut le communiqué.

### ALGÉRIE-POSTE

## Achat de billets d'avion grâce à la carte Edahabia

Algérie Poste propose un service d'achat en ligne des billets d'avion Air Algérie et autres compagnies aériennes via la carte Edahabia. Toutes les personnes qui détiennent une carte Edahabia, d'Algérie-Poste, peuvent acheter, depuis chez eux,

toutes sortes de services et produits tels que l'acquisition d'un billet d'avion d'Air Algérie notamment. Le citoyen pourrait se procurer un billet d'avion Air Algérie ou Tassili Airlines en un clic seulement. Pour cela, il faudrait être muni de la carte Edaha-

bia et d'un ordinateur ou d'un Smartphone. Ainsi, et grâce au service de paiement en ligne que propose Algérie Poste, chaque personne détentrice de la carte Edahabia est en mesure d'acheter un billet d'avion depuis le site de l'entreprise publique.





NUMÉRISATION DU SECTEUR DES FINANCES

**Nécessité d'accélérer la cadence**

Le ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane, a mis l'accent, jeudi, sur la nécessité d'accélérer la cadence de la numérisation du secteur en vue de promouvoir la prestation des services et améliorer le climat des investissements. Dans un message de félicitations publié sur le site du ministère, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, M. Benabderrahmane a exprimé son souhait de voir les efforts consentis et la détermination indéfectible couronnés pour relever les défis du secteur. «Eu égard à la responsabilité et les objectifs qui m'ont été confiés en tant qu'acteur principal dans la promotion des programmes de réforme économique initiés par l'Etat, je veille scrupuleusement à la consolidation des acquis réalisés en matière de réformes fiscale, budgétaire et financière, ainsi qu'à la poursuite des efforts pour la rationalisation des dépenses publiques», a-t-il précisé. De même qu'il veille, dit-il, à «conférer de la transparence dans les finances publiques et contribuer ainsi à l'amélioration du climat des investissements, des affaires et du financement économique». Le ministre a également mis en avant «l'intérêt particulier accordé à l'accélération de la cadence de la numérisation des activités des finances publiques, du secteur bancaire, ainsi que celles du secteur des assurances et du domaine de l'Etat, toutes filières confondues, dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public qu'offre notre département». Par ailleurs, M. Benabderrahmane a affirmé que «la conjoncture actuelle marquée par la crise sanitaire nous interpelle à unir les rangs et faire preuve de vigilance et de respect des consignes sanitaires en vue de protéger les citoyens et surmonter rapidement cette crise».

R. E.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE  
**Timide évolution**

*En dépit d'une évolution de l'ordre de 30% sur un an à la fin du 1er trimestre, le nombre de Terminaux de paiement électronique (TPE) demeure faible par rapport à la densité du tissu économique national. Selon un bilan du Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique le nombre des TPE a atteint à fin mars dernier 38 144 terminaux, contre 29 469 une année auparavant, soit une hausse de 29,44%.*

Ce chiffre reste loin des objectifs tracés par le gouvernement ayant inclus dans la loi de finances 2018, plus précisément dans son article 111, l'obligation faite aux commerçants de proposer à leurs clients un TPE pour régler le montant de leurs achats. Cette disposition a été modifiée par la suite, en élargissant cette obligation à tout instrument de paiement électronique, y compris le m-paiement. Même si le parc des TPE a été renforcé par 8 675 nouveaux équipements mis en exploitation, entre mars 2020 et mars 2021, ce chiffre reste insuffisant, au vu du nombre global des commerçants enregistré au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC) qui a atteint fin février dernier 2 145 067 commerçants. Parmi les raisons qui pourraient expliquer ce taux de pénétration timide, une offre locale limitée en matière d'équipements vu que la capacité de production de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie), principal fabricant de TPE en Algérie, ne dépasse pas les 600 unités/jour (300 TPE classiques et 300 smart), selon sa direction. Cette entreprise publique a produit 6 000 TPE depuis le début de l'année en cours, destinés exclusivement pour satisfaire les commandes passées par le ministère des Postes et des Télécommunications, a ajouté la même source.

Et au vu de la politique de rationalisation de l'utilisation des devises prônée par le gouvernement, l'option d'importation de



TPE reste une solution de dernier recours. Autre cause de la couverture insuffisante de l'Algérie en terme de TPE serait la réticence des commerçants de s'équiper de ce moyen de paiement électronique faute de sensibilisation dans ce sens. Par ailleurs, le bilan du GIE Monétique fait état d'un nombre de 483 801 transactions réalisées par TPE, durant les trois premiers mois de 2021, pour un montant global de 3,165 mil-

liards de dinars. Les transactions électroniques en Algérie ont continué leur progression au premier trimestre 2021, portées notamment par le boom des paiements en ligne (+247,80% sur un an) et des paiements de proximité par TPE (+384,34%), avec une hausse appréciable des cartes interbancaires à plus de 10,7 millions de cartes.

Hafid Mesbah

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS  
**Le nouveau cahier des charges fixé**

Les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs ont été fixées par un décret exécutif et publié au Journal officiel (JO) n° 34. Elles rendaient effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litre et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques. Il s'agit du décret exécutif

n° 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n° 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs. Le nouveau texte dans lequel l'expression «agrément définitif» est remplacée par «agrément», indique que «le concessionnaire personne morale ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques pour les véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs ou trois marques pour les engins roulants neufs». Les postulants à l'activité de concessionnaire de



véhicules neufs doivent justifier d'«une copie du ou des contrat(s) de concession exclusive» les liant «au (x) concédant(s), d'une validité d'au moins cinq ans». De plus, ils sont tenus de disposer d'«infrastructures de stockage, de service après-vente, de la pièce de rechange ainsi que des enceintes d'exposition et de vente (titres de propriété ou titres de location) pour une durée minimale de 10 ans», précise le décret. Au titre de son réseau de distribution, le concessionnaire «est tenu de dispo-

ser de ses propres infrastructures et/ou de recourir à des agents agréés», a ajouté le texte. En cas d'avis défavorable du Comité technique et de la commission de recours, le cas échéant, «le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable», a été souligné dans le JO. Les concessionnaires «doivent veiller, dans leur gamme de véhi-

cules de tourisme, à la promotion de véhicules électriques» en étant «tenus d'honorer toute commande exprimée de véhicules électriques à hauteur de 15% du total de véhicules de tourisme commercialisés», est-il stipulé dans le décret.

Aussi, seuls les véhicules de tourisme «dont la cylindrée est égale ou inférieure à 1600 cm<sup>3</sup> équivalent à 1,6 litre» sont «autorisés à l'importation» par les concessionnaires de véhicules neufs, a-t-il été indiqué dans le décret. Le même texte exige, en outre, la création d'«un système d'information national central auprès du ministère chargé de l'industrie, alimenté instantanément par les informations relatives aux opérations de ventes effectuées par tous les concessionnaires et leurs agents agréés sur le territoire national». Les postulants ayant déjà souscrit à l'ancien cahier des charges (du 19 août 2020), avant la publication du présent décret, doivent souscrire aux nouveaux cahiers des charges pour l'obtention de l'agrément et réintroduire un dossier pour l'obtention de l'agrément, précise la même source.

R. E.

GRÂCE AUX PERSPECTIVES DE REPRISE AMÉRICAINE  
**Les prix du pétrole rebondissent**

Les investisseurs tentant de se rassurer avec la perspective d'une forte reprise de la demande aux Etats-Unis à l'approche des beaux jours, les prix du pétrole repartaient hier vers le haut après avoir perdu plus de 3% la veille. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 67,62 dollars à Londres, en hausse de 0,85% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le

mois de juin gagnait 0,85%, à 64,36 dollars. «Les semaines à venir verront probablement une demande d'essence plus forte» aux Etats-Unis, a expliqué Stephen Brennock, analyste de PVM, de quoi rassurer quelque peu les investisseurs alors que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pointait plus tôt dans la semaine une reprise de la demande mondiale en pétrole «fragile». «De plus en plus d'américains seront

enclins à voyager grâce à l'augmentation des taux de vaccination. C'est particulièrement vrai à l'approche du week-end férié du Memorial Day», qui marque traditionnellement le début de la saison des grands déplacements automobiles aux Etats-Unis, la «driving season». La veille, le Brent et le WTI avaient chuté alors que les opérations de Colonial Pipeline reprenaient, a résumé Brennock, enlevant une prime de risque au

marché. Colonial Pipeline, l'opérateur de l'immense oléoduc américain paralysé par une cyberattaque le week-end dernier, a en effet relancé jeudi soir l'ensemble de son système et recommencé la livraison de carburants. La société américaine transporte 45% des carburants depuis les raffineries autour du Golfe du Mexique vers la côte Est américaine à travers plus de 8 800 km de pipelines.

R. E.



OUARGLA ET TOUGGOURT

# Projets d'aménagement de 4 mini-zones d'activités

**Quatre mini-zones d'activités vont être aménagées cette année dans les wilayas de Ouargla et Tougourt, a-t-on appris de la direction de l'Industrie d'Ouargla.**

Après avoir identifié les assiettes foncières devant accueillir ces projets, il sera procédé prochainement au lancement des études concernant les opérations d'aménagement, à savoir l'ouverture de voies de communication et la réalisation des réseaux divers (eau potable, assainissement et éclairage), a affirmé le directeur de l'Industrie, Djamel Eddine Tamentit. Les superficies de ces zones mini-zones d'activités, destinées aux jeunes désirant se lancer dans la micro-entreprise industrielle, varient de 7 à 11 hectares, a-t-il précisé. L'opération s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics prévoyant l'aménagement de pareilles zones d'activités destinées aux jeunes promoteurs, en vue de leur permettre de concrétiser leurs projets d'investissement et contribuer à la dynamique économique, en plus



de générer des emplois, a-t-il ajouté. Le secteur de l'Industrie avait enregistré l'an dernier la création de 500 nouvelles micro-entreprises à travers les wilayas de Ouargla et Tougourt, portant le nombre global de ce type d'entités économique à 10.869 entités, a fait savoir M.Tamentit. Ayant généré quelque 70.000 emplois, celles-ci activent dans des segments divers, notamment les

travaux publics (2.371 entités), l'hôtellerie et la restauration (185), le conditionnement de dattes (121), le reste étant réparti entre les activités de transport, les télécommunications, les industries de transformation de bois et liège, de papier et de plastique, et d'autres activités industrielles, selon le même responsable.

L'AÏD À ORAN

## Ambiance festive

Les habitants d'Oran, à l'instar des autres wilayas du pays, ont célébré l'Aïd El-Fitr dans une ambiance festive dans le respect des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19. Une fois la prière de l'Aïd accomplie, les fidèles se sont échangés les vœux dans le strict respect des mesures préventives contre le coronavirus pour ce qui est des gestes barrières. Une attitude inhabituelle, par la force des choses, par rapport aux rituels coutumiers et séculaires en pareille fête. Les rues, autrefois bondées de gens qui, pour rendre visite à des proches, qui d'autres pour se recueillir sur les tombes des leurs, paraissaient quasi désertes en ce jour de l'Aïd. Beaucoup se sont contentés d'envoyer des SMS vœux ou téléphoner pour présenter leurs meilleurs vœux, marquant ainsi une nouvelle ère d'échange de vœux à cette occasion religieuse. Pour leur part, quelques citoyens ne dérogent pas à la règle de rendre visite à leurs chers disparus dans les cimetières de la ville, pour se recueillir à leur mémoire et invoquer pour eux la miséricorde de Dieu tout puissant. Une note de satisfaction. Dans la matinée du premier jour de l'Aïd, la permanence des commerçants



pour l'approvisionnement, des stations d'essence et des pharmacies semblait respectée, comme constaté dans certains quartiers d'Oran dont haï Ibn Rochd, haï Es-Seddikia et haï USTO. Cette année, l'Aïd a été également marqué par la disponibilité du pain au niveau des boulangeries et une éclipse des revendeurs sur les boulevards. Les magasins

de jouets n'ont pas manqué à l'appel, ainsi que les studios de photos, pris d'assaut par les parents accompagnés de leurs enfants chiquement habillés pour la circonstance. Mieux encore, les moyens de transport sont disponibles depuis le début de la matinée, notamment le tramway, les bus du transport urbain et les taxis.

SAIDA

## Projet de dédoublement d'un tronçon de la RN 6

Les travaux de réalisation du projet de dédoublement du tronçon de la route nationale (RN 6) reliant les wilayas de Saida et El Bayadh, seront lancés à la fin du deuxième trimestre de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Saida. Ce tronçon de la route s'étend sur une distance de 20 kilomètres à partir de la sortie sud de la commune d'Ain Lahdjar (Saida) jusqu'à la

wilaya d'El Bayadh au niveau de la zone de Timtals (commune de Sidi Ahmed), a-t-on indiqué. Le délai de réalisation de ce projet, doté d'une enveloppe financière de 1,2 milliard DA au titre du programme sectoriel, est fixé à 24 mois. Sa concrétisation contribuera à améliorer la circulation automobile et le transport des personnes et des marchandises sur la RN 6 qui enregistre un trafic routier dense, a-t-on souligné. Par

ailleurs, la direction des travaux publics de Saida a effectué l'année écoulée une opération de réhabilitation et de rénovation de 100 kilomètres de réseaux routiers dans la wilaya dont 25 km de routes nationales, 35 km de chemins de wilaya et 35 km de chemins vicinaux pour un coût global de plus de 500 millions DA au titre du programme sectoriel et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

AÏN DEFLA

## Respect "presque total" du programme de permanence

Un respect "presque total" de la permanence de l'Aïd El Fitr a été enregistré au premier jour de cette fête au niveau de la wilaya de Ain Defla, a-t-on appris jeudi du directeur local du commerce Daoudi Haroun qui a fait état de la réquisition de 1342 commerçants versés dans différents segments d'activités. "Afin de permettre aux citoyens de la wilaya de s'approvisionner en différents produits alimentaires les jours de l'Aïd El Fitr, nous avons réquisitionné 1342 commerçants dont notamment 151 boulangers, 783 gérants de magasins d'alimentation générale, 64 s'adonnant à la vente de fruits et légumes ainsi que 95 bouchers", a précisé le directeur de wilaya du commerce, tout en exprimant sa satisfaction quant au respect "presque total" du programme de permanence mis en place à cette occasion. M. Daoudi a également fait état de commerçants et de boulangers qui se sont portés volontaires en dépit du fait qu'ils n'étaient pas concernés par le programme de permanence, observant qu'à la faveur de cet état de fait, les longues queues devant les commerces observées habituellement en pareille circonstance "n'avaient plus droit de cité". Pas moins de 48 agents de la direction du commerce ont été chargés de l'application du programme de permanence des deux jours de l'aïd, a fait savoir M. Daoudi, faisant état de l'installation au niveau de la direction du commerce de Ain Defla d'une cellule chargée de recueillir les remarques des citoyens, inhérentes à d'éventuelles difficultés dans l'approvisionnement en produits alimentaires. Des directives ont également été données aux commerçants afin de faire respecter le protocole sanitaire mis en place pour juguler la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-il dit.

BATNA

## Récolte prévisionnelle de plus de 330 000 quintaux d'abricots

La Direction des services agricoles (DSA) de Batna prévoit, au titre de la saison 2020-2021, une production d'abricot estimée à 330.871 quintaux, avec un rendement moyen à l'hectare de 80 quintaux, a affirmé à l'APS la chargée du dossier de la gestion des arbres fruitiers auprès de la DSA, Souad Ghogali. L'actuelle saison connaîtra une augmentation en production comparativement à la saison précédente 2019-2020 (production de 187.384 quintaux avec un rendement moyen à l'hectare de 44 quintaux), a-t-elle précisé. La même responsable a déclaré que "la vague de froid tardive qui a touché cette année certaines localités, surtout celles connues par la plantation d'arbres fruitiers dont l'abricotier n'a pas eu d'effet sur la récolte qui devra être cette année bonne au double plans qualité et quantité, selon les données préliminaires". La surface globale réservée à ce fruit durant la saison agricole 2020-2021 dans la wilaya de Batna a atteint les 4.270 hectares dont 4.156 hectares surfaces productives réparties selon l'importance sur les dairas d'Ouled Si Slimane (1.301 hectares), de N'gaous (1.083 hectares) puis respectivement les dairas de Ain Touta (610 hectares), Ras Laâyoune (335hectares), Arris (164 hectares) et Menaâ (64 hectares), réputées par l'importance de la production, a-t-on fait savoir. Selon la même source, l'actuelle saison agricole a été marquée à Batna par un recul en matière de surface cultivée en abricotiers estimée à 104 hectares dont la majorité à Ras Laâyoune et le reste départi sur les communes de Seggana et Barika où des arbres ont été déracinés pour vieillissement ou déficit en irrigation. Ces surfaces ont été, pour la plupart, orientées pour l'oléiculture, car les oliviers sont connus par leur résistance à la sécheresse d'autant que ces régions ont été marquées ces dernières années par un recul remarquable du niveau des eaux souterraines à cause des précipitations de faible intensité, a-t-on ajouté. Dans la wilaya de Batna, la surface réservée à la culture des arbres fruitiers est estimée à 24.430 hectares dont 20.344 hectares productives. La wilaya de Batna occupe depuis des années les premières places à l'échelle nationale en matière de production d'abricot.



TIZI OUZOU

# «Bouhwasso», une tradition séculaire pour enfants, à l'aube de l'Aïd

«*Bouhwasso! Bouhwasso!*», un cri d'enfants qui résonne chaque Aïd à l'aube dans les ruelles étroites du pittoresque village Agouni Ahmed de la commune d'Ath Yenni, à une quarantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, célébrant une tradition séculaire à l'aube de l'Aïd.

Comme le mot l'indique «Bouhwasso» qui signifie à peu près «qui prendra (l'objet de convoitise) le premier», est un jeu et une sorte de compétition nocturne qui se pratique à l'aube de l'Aïd à partir 3h ou 4h du matin. Durant ce jeu, les enfants d'Agouni Ahmed, divisés en groupes, guettent les maisons du village pour repérer celle qui va offrir des mets et friandises, a raconté le président de l'association culturelle Azar de ce même village, Mouloud Mehareb. Contacté par l'APS le dernier jour du mois du jeûne, M. Mehareb, qui était en pleins préparatifs de ce jeu-compétition au niveau de la place du village, a indiqué que les enfants commencent à se préparer, la journée, à ce rendez-vous qu'ils ne rateront pour rien au monde. Les enfants constituent des groupes, désignent un chef de groupe et élaborent leurs stratégies pour pouvoir s'accaparer (Adhyahwess) les meilleures et les plus importantes parts des mets et friandises qui seront distribués par les familles cette nuit. Toutes les maisons d'Agouni Ahmed seront ainsi visitées et chaque groupe d'enfants tentera d'arriver avant les autres. Dès qu'ils voient les lumières d'une maison allumée, signe que la famille se prépare à sortir ce qu'elle va offrir aux enfants, ces derniers accourent en criant «Bouhwasso», a-t-il ajouté. Viandes, gâteaux et autres produits offerts par les familles, sont mangés sur place par les chérubins dans une ambiance joyeuse pour pouvoir poursuivre leur tournée, a ajouté M. Mehareb qui a observé qu'«à un moment donné, après avoir fait deux ou trois maisons et ayant bien mangé et rassasiés, les enfants, qui ne peuvent plus



avaler une bouchée de plus, continuent tout de même à courir sans chercher les parts, créant ainsi une ambiance festive, augure de jours joyeux», a-t-il dit.

## UNE TRADITION QUI A DISPARU DANS PLUSIEURS VILLAGES

Cette tradition ancienne qui a disparu dans plusieurs villages de la région et d'Ath Yenni, n'a jamais cessé à Agouni Ahmed où les familles et l'association Azar mettent une pointe d'honneur à la préserver, à l'organiser et à la transmettre telle que héritée de leurs aïeux et l'association Azar veille à préserver ce patrimoine immatériel qui intervient cette année en pleine célébration du mois du patrimoine d'ailleurs, a-t-il fait remarquer. Rayane Mechani 15 ans, chef d'un des groupes qui sortiront cette nuit et qui participe depuis

quatre ans à cette tradition, était en pleins préparatifs à la placette du village d'Agouni Ahmed. «Nous allons veiller à la placette du village jusqu'aux environs de 3h du matin puis nous allons sortir en groupe pour faire le tour des maisons en criant Bouhwasso pour réveiller les gens afin qu'ils nous donnent notre part du repas (viandes, bonbons, gâteaux)», a-t-il dit en affirmant que son groupe est fin prêts pour cette nuit.

Des enfants des villages voisins et même d'autres wilayas, participent à cette compétition chère aux bambins, qui, l'espace d'une nuit, font la loi dans le village en demandant des friandises aux adultes et en s'arrachant les parts sans qu'on les leur donne, chose qui est répréhensible les autres jours. Aouiche Amine (11 ans), du village voisin Taourirt Mimoune, participe

depuis quelques années à ce jeu, a témoigné son père Mokrane, qui a indiqué que "jadis cette tradition était pratiquée dans tous les villages d'Ath Yenni. Les enfants font le tour des maisons en criant 'awid aylaw' (donnez-moi ma part) et mon fils qui a des amis à Agouni Ahmed participe, à chaque fois, à cette fête", a-t-il dit. Venu de Sidi Bellabes Rayane Metref, 13 ans, a réussi à convaincre ses parents originaires d'Ath Yenni de se rendre, cette année dans la région, afin de participer à Bouhwasso et vivre cette ambiance particulière. «Je participe de temps à autres à cette fête, lorsque mes parents se rendent à Ath Yenni, la veille de l'aïd. J'adore l'ambiance de ce jeu qui est une occasion pour nous, de nous amuser et pour moi de retrouver mes amis", a-t-il dit, l'air amusé. Cette tradition est aussi pratiquée dans le village de Tassaft Ougemoune dans la commune d'Iboudrarene, voisine de celle d'Ath yenni, selon des témoignages recueillis auprès d'habitants de la région. Le jour de l'Aïd à l'aube, les enfants font du porte à porte en chantant "Etch Chwitt edj Chwitt awid Aylaw", qui veut dire: "mange un peu laisse un peu et donne moi ma part", pour recevoir gâteaux et divers mets. En ce dernier jour du mois de Ramadhan, les familles d'Ath yenni se préparent à accueillir l'Aïd El Fitr dans la joie et le partage, en plus de Bouhwasso, les familles préparent des « waâda », généralement du couscous sans sauce aux œufs durs qu'on offre aux pauvres, alors que d'autres choisissent de veiller au niveau de la zaouia de Cheikh Belkacem en chantant des chants religieux traditionnels jusqu'au matin.

APS

MÉDÉA

## Un quota de ruches pleines distribuées à de jeunes apiculteurs

Un quota de ruches d'abeilles pleines a été distribué récemment à des jeunes apiculteurs de la wilaya de Médéa, dans le cadre du programme de développement de la filière mellifère au niveau des zones semi-arides, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Les premiers lots de ruches pleines ont été remis à des apiculteurs des communes de Ksar-el-Boukhari, Saneg, Mfatha, Tafraoute, Cheniguel et Chellalet-el-Adhaoura, qui font parties des zones semi-arides du sud et sud-est de la wilaya où l'activité d'élevage apicole est moins développée par rapport à la partie centre et ouest, a-t-on signalé. Une vingtaine de jeunes apiculteurs ont été retenus pour cette opération au niveau de ces communes, en les dotant d'un petit nombre de ruches pleines prêtes à entrer en production, a fait savoir la même source, précisant que ces jeunes apiculteurs vont bénéficier d'un accompagnement technique assuré par les cadres de la direction des services agricoles. Le but de cette opération, qui va toucher, prochainement, d'autres communes, contribuera au développement de la filière mellifère dans ces zones où le climat et le couvert végétal offrent des



conditions d'élevage différentes et propice pour la production de certains types de miel, aux qualités nutritives et médicinales avérées, telles que le miel de jujubier sauvage (Sedra) ou le miel de chardon. Le potentiel apicole de la wilaya de Médéa est constitué d'environ 38 000 ruches, pour un nombre total de 1400 apiculteurs, alors que la production annuelle avoisine les deux mille quintaux, voir plus, durant les bonnes sai-

sons, selon les estimations fournies par la direction des services agricoles (DSA). Une gamme variée de miel, obtenue à partir de différentes essences végétales, telles que le jujubier, le chardon, l'orange, le tilleul, l'acacia, le Thym, l'eucalyptus ou le romarin est produite au niveau des communes de Tamesguida, El-Hamdania, Draa-Smar, Ouamri, El-Omaria qui occupent le haut du podium de la production mellifère dans la wilaya.

## PROGRAMME D'ANIMATION ET DE LOISIRS EN ÉTÉ À MASCARA Plus de 15.000 enfants et jeunes ciblés

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mascara a concocté un programme d'animation et de loisirs au profit de plus de 15 000 enfants et jeunes, durant la prochaine saison estivale, a-t-on appris du directeur du secteur Laâdjadj Lahcen. M. Laâdjadj a indiqué, à l'APS, que la direction de la jeunesse et des sports (DJS) a tracé, en coordination avec la ligue des activités de plein air, un programme d'activités d'animation et de loisirs au bord de la mer pendant la prochaine saison estivale, dans le cadre du plan bleu. Le plan bleu comporte des camps de vacances au profit de 3 000 enfants et jeunes, ainsi que des excursions quotidiennes vers les plages pour 12 000 enfants et jeunes. Le même responsable a déclaré que la DJS a procédé en coordination avec les autorités de la wilaya, à l'élaboration du programme, en contactant les autorités au niveau des wilayas côtières pour mettre en place des espaces pouvant accueillir les camps d'été. Plusieurs wilayas ont répondu favorablement, en attendant les avis de toutes les wilayas concernées à l'Ouest et au Centre du pays. La même source a fait savoir que le programme sera appliqué du début de juillet à la fin août prochains, en collaboration avec des associations locales et des partenaires du secteur, tout en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes des zones d'ombre. D'autre part, des soirées sportives et culturelles sont programmées au niveau des communes, avec la collaboration des associations de jeunes et des collectivités locales afin que le maximum d'enfants et de jeunes participent dans les différentes activités de loisirs durant l'été.



## JOUETS CONTREFAITS

# Nécessité de la mise en place d'un laboratoire de contrôle

**Des associations ont mis en garde, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, les parents contre l'achat de jouets contrefaits, qui ne répondent pas aux normes, appelant comme chaque année en période de fête, à la mise en place d'un laboratoire de contrôle pour faire respecter les réglementations internationales dans ce domaine.**

**D**es intervenants se préoccupant de la santé des enfants et du consommateur en général "tirent la sonnette d'alarme" quant aux risques qui guettent la santé des enfants. Des risques liés principalement aux substances dangereuses et des composants entrant dans la fabrication de ces jouets à l'instar des Phtalates (assouplissants des plastiques), les métaux lourds ou encore certains colorants (azoïques), et appellent à la mise en place d'"un laboratoire de contrôle pour faire respecter les normes internationales" et déceler les anomalies. Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM), Mustapha Khiati, a indiqué que ces jouets sont composés de "matières chimiques initialement à jeter". « Ainsi, l'utilisation des jouets par les enfants peut entraîner des cas d'allergies ou même des maladies plus graves sachant que certaines de leurs composantes sont cancérigènes » a-t-il mis en garde. M.Khiati a également relevé que certains jouets sont violents et peuvent être à l'origine d'accidents graves, citant en exemple les fusils, les pistolets contenant de petites balles dures et les fléchettes de différentes matières, exhortant les parents à être plus vigilants et rigoureux dans l'achat de ces gadgets. Le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur (APOCE), Mustapha Zebdi, a mis en exergue, de son côté, la



nécessaire implication de l'Institut algérien de normalisation (IANOR) pour veiller, a-t-il expliqué, au "respect des normes internationales". « Chaque produit à des normes et les opérateurs économiques doivent respecter les cahiers de charge. (...) On importe n'importe quel produit, en dépit du danger qu'il présente aussi bien dans sa composition, sa

forme ou dans les messages qu'il véhicule parfois », a encore déploré M. Zebdi, expliquant que ce marché juteux et florissant est caractérisé par une "anarchie totale". Il a appelé les parents à prendre conscience du danger que peuvent constituer certains jouets pour la santé de leur progéniture.

APS

## EL TARF

## Découverte du cadavre d'un enfant à Ain Kerma

Le cadavre d'un enfant de 12 ans a été découvert par un berger dans la localité de Sanhadja, dépendant de la commune frontalière de Ain Kerma dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, mercredi, auprès des services du groupement de la Gendarmerie Nationale (GN). Selon la même source, la victime, Djamel.Z a été découvert mardi après-midi par un berger de la région qui a aussitôt alerté les services de la gendarmerie sur la présence d'un corps sans vie d'un enfant, gisant sur le sol, et présentant des blessures à la tête. Les services de la Gendarmerie Nationale d'El Tarf se sont rendus sur le lieu du crime où ils ont découvert le cadavre, vêtu d'un ensemble de sport de couleur rouge et des souliers noirs. Un bâton en fer a été découvert à côté du corps de la victime qui a été acheminé vers la morgue pour l'autopsie d'usage, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie Nationale d'El Tarf afin de déterminer les circonstances exactes de cette affaire.

## TIZI-OUZOU ET BOUMERDÈS

## Deux enfants morts par noyade

Le corps d'un enfant âgé de 14 ans qui s'était noyé dans l'Oued Sébaou, à proximité d'une sablière sise dans la commune de Tizi-Ouzou, a été repêché, jeudi, par les éléments de la protection civile, a-t-on appris, auprès de la direction locale de ce corps constitué. Le corps sans vie de l'enfant a été repêché, vers 15h00, par les éléments de l'unité principale de la protection civile de Tizi-Ouzou, qui l'ont déposé à la morgue du CHU de la ville des Genêts, a indiqué à l'APS, le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Kamel Bouchakour. Ce même responsable a saisi l'occasion pour lancer un appel, à l'approche de la saison estivale et suite à la hausse des températures enregistrée ces derniers jours, « à éviter de se baigner dans les barrages, oueds et autres retenues d'eau, ou la baignade est d'ailleurs interdite car dangereuse, afin d'éviter le risque de noyade ». Dans la wilaya de Boumerdès, la dépouille d'un enfant âgé de 14 ans qui s'était noyé dans une retenue d'eau dans la commune de Chaabet El Ameur, a été repêchée par les plongeurs de l'unité marine de la protection civile, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de ce corps constitué. Le corps sans vie de l'enfant victime de noyade dans la région de Sidi Youcef, au niveau de la commune de Chaabet El Ameur a été repêché, mercredi soir, par les éléments de l'unité secondaire des Issers soutenus par les plongeurs de l'unité marine de la protection civile, a indiqué à l'APS le chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Hocine Bouchachia. La dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital de Bordj Ménail (à l'est de la wilaya) et une enquête a été ouverte par les services de sécurité.

## ACCIDENT DE LA CIRCULATION

## 41 morts et 1271 blessés en une semaine

Quarante et une personnes ont trouvé la mort et 1271 ont été blessés, dans 1036 accidents de la route, survenus durant la période, allant du 2 au 8 mai 2021, a indiqué un communiqué de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Djelfa avec 06 personnes décédées et 37 autres blessées, pris en charge par les secours, puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 54 accidents de la route, survenus dans la

même wilayas, a-t-on appris de la même source. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré, au total 10792 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. « Les éléments de la protection civile ont mené 1067 interventions pour l'extinction de 530 incendies

urbains et divers » a souligné la même source. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectuées, durant une semaine, 470 opérations de sensibilisation, à travers le territoire national, portant sur la pandémie, en mobilisant, 1713 agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 329 ambulances et 162 engins d'incendie, a conclu le communiqué.

Samia Acher

## Qahwa fi goubli |

## Mes concitoyens m'étonneront toujours...

Au moment où tout le monde est sensé être au lit parce qu'il se fait tard, il y a encore toute une ribambelle de gosses à jouer dehors. On écarquille les yeux pour se rendre compte qu'on n'a pas la berlue et puis on se dit awah y a quelque chose qui cloche là. Hè oui tous ces gosses ont des parents et un gîte et le lendemain ils ont école. Mais visiblement ils n'en ont cure et continuent à jouer dehors comme si de rien n'était. Ont-ils donc des parents ces garnements me suis-je posé la question. Avant de répondre par un oui fort dubitatif et une moue significative. Ti s'racontes comme disait de son vivant ma concierge ! Et elle ne semblait pas si bien dire elle qui habitait une loge au rez-de-

chaussée et qui n'en finissait pas de subir le vacarme continu de toute cette marmaille en furie. De véritables fauves dont les maîtres ne sont plus maîtres de rien... Passe encore pendant les fêtes mais si sir leyam c'est inadmissible Au moment même où je griffonne ces lignes il est 23 h passées de quelques minutes. Comme à l'accoutumée des bambins font leur partie de foot dans l'immense parking du quartier. Sous l'œil indifférent autant des parents que des wlad elhouma. Passe pour wlad elhouma mais les parents winhoum? Couchés? Entrain de voir tranquillement leur feuillet préféré? Siroter un thé? Psalmodier quelques versets? On ne sait trop. Mais ce qu'on sait, par contre, est que leur

irresponsabilité est flagrante. Comment, en effet, des parents dignes du nom (même sans les exigences du confinement) peuvent-ils se targuer de l'être alors que leur progéniture est livrée à la rue et au corona à des heures impossibles qui plus est? Kifach idjikoum ennoum ya boureb? Tandis que le Covid, lui, continue de trouver là un véritable terrain de prédilection. Faut-il donc en arriver aux solutions extrêmes pour convaincre ces "citoyens" d'honorer au moins leur condition d'être? En attendant les bambins insouciantes continuent de s'adonner à leur jeu favori dans l'indifférence coupable des adultes....

A. Zentar





Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste



## SOUDAN DU SUD

**Quatre officiers de sécurité tués dans une embuscade**

Quatre officiers de sécurité sud-soudanais chargés de protéger le gouverneur d'un Etat du sud du pays ont été tués dans une embuscade sur une route importante pour le commerce avec la RDC et l'Ouganda, a annoncé vendredi le porte-parole du gouverneur. Ils faisaient partie d'un convoi d'officiers de sécurité et de policiers assignés à l'escorte d'Emmanuel Adil Anthony, gouverneur de l'Etat d'Equateur central, où se trouve la capitale, Juba, qui se rendait en avion dans la ville de Yei. «Le gouverneur était en mission officielle (...) pour rencontrer les déplacés internes à Yei», a expliqué à l'AFP son porte-parole, Derick Derickson. L'embuscade s'est produite jeudi après-midi au sud de Juba, sur la route menant à Yei, un important carrefour pour le commerce avec la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda voisins, selon la même source. Le porte-parole, qui avait initialement annoncé un bilan de trois tués, a par la suite fait état du décès d'un blessé. Il a dénoncé le «meurtre brutal des quatre» gardes du corps, imputant l'attaque au Front national du salut (NAS) dirigé par l'ancien général Thomas Cirillo Swaka. Des combats et accrochages se produisent régulièrement dans cette région entre l'armée et les rebelles du NAS, non signataire de l'accord de paix de septembre 2018, et qui a déjà démenti par le passé toute implication dans de telles embuscades. Cet accord, censé mettre un terme à une guerre civile qui a fait plus de 380.000 morts et 4 millions de déplacés depuis décembre 2013, a abouti à la formation d'un gouvernement d'union nationale en 2020. De nombreux véhicules civils et de transport commercial ont été attaqués ces derniers mois sur la route Juba-Yei ainsi que sur la route Juba-Nimule, qui conduit en Ouganda. Un employé d'une ONG a été tué mercredi dans l'attaque d'un convoi humanitaire dans l'Etat voisin de l'Equateur oriental, limitrophe de l'Ouganda, du Kenya et de l'Ethiopie, avait annoncé jeudi le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

## AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE LA PALESTINE

# Session publique du Conseil de sécurité de l'ONU

**Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra dimanche à 14h00 GMT une réunion virtuelle publique sur le drame qui se déroule en Palestine, après des tergiversations avec les Etats-Unis qui ont refusé qu'elle se tienne vendredi, ont indiqué jeudi des diplomates.**

**L**a session a été demandée par la Tunisie, la Norvège et la Chine. L'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient, le Norvégien Tor Wennesland, ainsi que des représentants d'Israël et des Palestiniens devraient y participer. Les Etats-Unis, qui avaient refusé une réunion d'urgence dès vendredi et proposé qu'elle se tienne mardi, «ont été d'accord pour avancer la réunion à dimanche», a précisé un diplomate. Un peu plus tôt, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, avait assuré devant la presse à Washington que les Etats-Unis étaient «favorables» à ce qu'une réunion ait lieu «en début de semaine prochaine». «J'espère que cela donnera un peu de temps à la diplomatie pour apporter des résultats et voir si nous obtenons une vraie désescalade», a dit le responsable, qui avait dépêché la veille un émissaire en Israël et dans les Territoires palestiniens. Dans la nuit de jeudi à vendredi, des troupes israéliennes ont cependant pénétré dans la bande de Gaza dans le cadre de l'opération militaire en cours contre le mouvement islamiste palestinien Hamas, selon l'armée israélienne qui a déployé chars et blindés le long de l'enclave palestinienne. Depuis lundi, les Etats-Unis ont accepté deux visioconférences à huis clos et en urgence sur le conflit israélo-palestinien mais refusé deux déclarations communes appelant à un arrêt des hostilités, en les jugeant «contreproductives» à ce stade. La tenue de réunions virtuelles, pratique courante à l'ONU depuis mars 2020 pour cause de pandémie du Covid-19, requiert un consensus parmi les 15 membres du Conseil de sécurité. La réunion de vendredi avait été demandée par dix membres sur quinze du Conseil (Tunisie, Norvège, Chine, Irlande, Estonie, France, Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les-



Grenadines, Niger et Vietnam). Dans leurs prises de position depuis le début du conflit, les Etats-Unis ont réaffirmé « le droit d'Israël à se défendre

« contre les tirs de roquettes du mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Ghaza », mais aussi appelé à la désescalade. Ils ont également demandé à Israël de faire « tout son possible pour éviter des victimes civiles ».

### 119 PALESTINIENS TUÉS DEPUIS LUNDI

Par ailleurs, selon des agences de presse, les agressions israéliennes contre la Bande de Ghaza qui se sont poursuivies vendredi avec des raids aériens et des tirs d'artillerie ont tué 119 Palestiniens depuis lundi. Parmi les victimes des bombarde-

ments israéliens figurent 31 enfants en plus de 830 autres Palestiniens blessés, selon les autorités de Ghaza. « Ces bombardements étaient complètement fous, comme dans les jeux vidéos. C'était un vrai film d'horreur », a dit à l'AFP Muhammad Najib, 16 ans, un habitant de Ghaza. A Ghaza, des dizaines de maisons ont été détruites dans la nuit, notamment dans le nord du territoire, ont constaté des correspondants de presse. Plus de 700 Palestiniens ont été blessés en fin de semaine dernière et lundi lorsque la police de l'occupation israélienne a fait incursion sur l'esplanade des Mosquées à

Al-Qods-Est occupée, en plus de menaces d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons juifs.

R. I.

## ATTAQUE DANS LE NORD DU BURKINA FASO

### Trois personnes tuées

Au moins trois personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi à vendredi lors d'une nouvelle attaque dans une commune du nord du Burkina Faso déjà visée il y a cinq jours, selon un élu local et une source sécuritaire. « Le village de Wassakoré, dans la commune de Tin-Akoff, a été attaqué cette nuit par des individus armés. Trois personnes ont été tuées et des concessions ont été brûlées par ces terroristes », a déclaré à l'AFP un élu local. « Une autre personne est portée disparue », a souligné la même source, craignant « un bilan plus lourd ». Une

source sécuritaire a confirmé l'attaque sans préciser de bilan. « Des éléments (soldats, ndlr) ont été déployés dans la zone pour sécuriser les populations » et des « opérations de ratisage sont également menées », a indiqué cette source, utilisant les éléments de langage classiques des autorités après une attaque. Dans la nuit du 8 au 9 mai, la même commune de Tin-Akoff avait déjà été le théâtre d'une attaque ayant fait trois morts. Face à la recrudescence des violences djihadistes qui ont occasionné plus de

17 000 nouveaux déplacés en dix jours, les forces armées du Burkina Faso ont lancé le 5 mai une opération antidjihadiste dans les régions du Nord et du Sahel, frontalières du Mali. Dénommée Houné - « Dignité » en langue peule - cette opération, toujours en cours, qui « mobilise les unités conventionnelles et spéciales de l'Armée de terre, de l'Armée de l'air et de la gendarmerie nationale », a permis de « neutraliser » une vingtaine de djihadistes et de détruire quatre bases « terroristes », selon un bilan de l'état-major le 11 mai. Le Burkina Faso

est confronté depuis 2015 à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières de groupes jihadistes, dont le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS), affiliés respectivement à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et à l'organisation Etat islamique (EI). D'abord concentrées dans le nord du pays, ces attaques ont ensuite visé la capitale et d'autres régions, notamment l'Est, faisant quelque 1 300 morts et contraignant un million de personnes à fuir leur foyer.

## MALI

## Le Premier ministre chargé d'une « ouverture » de son gouvernement

Le Premier ministre malien, Moctar Ouane, a présenté hier la démission de son gouvernement et a été chargé de former un nouveau cabinet de « large ouverture », dans un climat social dégradé et à moins d'un an d'importantes échéances électorales, a-t-on appris auprès de la présidence malienne. Le Premier ministre, un ancien diplomate qui dirige le gouvernement de transition mis en place fin septembre après le putsch du mois d'août, a

présenté dans la matinée la démission de son équipe au président de transition, Bah Ndaw, un colonel à la retraite, a indiqué sur Twitter la présidence. M. Ouane a été immédiatement reconduit dans ses fonctions, selon la même source. « Les échanges entre le président et le Premier ministre ont commencé hier soir sur une éventuelle ouverture du gouvernement », a expliqué à l'AFP un conseiller du président s'exprimant sous couvert d'anonymat. Moctar

Ouane « doit former un gouvernement de large ouverture en tenant compte de certaines recommandations du président, qui a écouté la classe politique, les forces vives et les leaders religieux la semaine dernière », a-t-il ajouté. « Le Premier ministre vient de commencer les consultations pour la formation de la nouvelle équipe gouvernementale », a confirmé un proche du Premier ministre ayant également requis l'anonymat. Les militaires qui ont

renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août 2020, et qui continuent à dominer les autorités de transition installées en septembre-octobre, se sont engagés à rendre au bout de 18 mois le pouvoir à des civils élus. Un calendrier électoral vient d'être annoncé, avec un premier tour d'élections présidentielle et parlementaires le 27 février 2022, ainsi qu'un référendum constitutionnel le 31 octobre précédent.



## ALIMENTATION SAINTE

# Quelles sont les bonnes vitamines

**Au cours du mois du Ramadan, une partie de la population modifie considérablement son alimentation. Le type de nourriture, les quantités et la taille des portions au cours du repas de rupture du jeûne et pendant la nuit s'ajoutent à la consommation de boissons sucrées et des friandises traditionnelles.**

**A**u cours des fêtes d'Aïd al Fitr, comme pour toute fête, il y a une vaste table recouverte de différentes sortes de chocolats, de friandises, de gâteaux et de petits gâteaux traditionnels de fête, de boissons sucrées de différents saveurs et de grignotines. La consommation d'aliments dans la journée, de nombreuses personnes qui ne veillent pas à se remettre à manger de manière progressive, risquent de souffrir de différents symptômes du système digestif tels que des maux d'estomac, des ballonnements ou des diarrhées.

Afin d'éviter ces effets secondaires forts désagréables, il est recommandé de :

Se remettre à une routine d'alimentation progressive durant la journée

Commencer les journées d'Aïd al Fitr par des repas légers à base de soupes et disséminés tout au long de la journée.

Il est souhaitable d'allier différents repas composés de légumes frais et cuits à des hydrates de carbone, de préférence des céréales complètes, un plat riche en protéines, de la viande maigre, du poisson ou des légumineuses.

Boire de l'eau ou des tisanes de toutes sortes, de préférence sans ajout de sucre.

Il est recommandé de ne pas oublier de maintenir un mode de vie active. Des promenades ou des activités de plein air sont des moyens agréables et recommandés de célébrer la fête. Il est souhaitable de faire des activités en plein air qui seront adaptées à toute la famille dans le cadre des promenades et des visites au cours des

Les raisons d'être à plat ne manquent pas : surcroît de travail, sommeil en dents de scie, maladie ou convalescence, stress intense... La fatigue est une plainte fré-



quente. Pour y faire face, une des clés est de miser sur les vitamines tonifiantes.

## LA VITAMINE C

Vitamine antifatigue par excellence, elle est aussi immunostimulante, favorisant la multiplication des lymphocytes B et T, des cellules qui ont pour rôle de neutraliser et de détruire les virus et microbes. Elle favorise également l'absorption du fer par l'organisme, un minéral indispensable pour lutter contre l'anémie.

### Nos besoins quotidiens

Ils augmentent avec l'âge : ils sont de 110 mg jusqu'à 75 ans, 120 mg après cet âge. Si vous êtes fumeur, vos besoins grimpent à 130 mg, car chaque cigarette "grille" 25 mg de vitamine C !

### Où la trouver

Elle se cache essentiellement dans les fruits et les légumes parmi lesquels la goyave (228 mg), le kiwi (92,7 mg), le poivron rouge (81 mg), le litchi (71,5 mg) ou encore le cresson (56,5 mg). Mais attention, elle est très sensible à la chaleur et à l'oxygène. Pour profiter de ses bienfaits, il est donc conseillé de consommer rapidement les aliments qui en contiennent et de préférence crus ou très peu cuits.

## LA VITAMINE D

Insuffisante quand le soleil nous fait défaut, la vitamine D est indispensable pour lutter contre la fatigue, la faiblesse musculaire ainsi que la dépression.

### Nos besoins quotidiens

Ils se montent à 15 µg. Environ 70 % de nos besoins sont couverts par l'exposition solaire, notre organisme étant capable de produire de la vitamine D sous l'action des UVB, le reste doit être apporté par l'alimentation. Si, entre les mois de mai et octobre, une exposition de 15 à 20 min, les bras nus, suffit pour bénéficier de cette juste dose, en hiver, le manque d'ensoleillement fait chuter le taux. Il est donc essentiel d'inscrire chaque jour à votre menu des aliments qui en contiennent.

### Où la trouver

Cette vitamine liposoluble n'est présente que dans les aliments gras. La championne incontestée ? L'huile de foie de morue, avec un apport de 12,5 µg/cuillère à café. Rebutée à l'idée de devoir en avaler ? Vous la trouverez également dans les poissons gras : 100 g de hareng fumé (22 µg/100 g), de sardines en boîte (12,5 µg/100 g) ou de saumon cuit vapeur (8,7 µg/100 g) en sont d'excellentes sources. Tout comme les cacahuètes (10,3 µg/100) et la margarine (10 µg/100) Enfin, dans une moindre mesure, les champignons (3,1 µg/100), le foie de veau (2,52 µg/100), les œufs (2,11 µg/100) et les lardons cuits (1,1 µg/100) nous aident à augmenter nos apports.

## LES VITAMINES B1, B2 ET B5

Ces trois vitamines ont pour rôle de faciliter l'absorption des nutriments par l'organisme et de favoriser la transformation de ces éléments en énergie pour le corps.

En prime, la vitamine B1 a pour propriété de lutter contre le stress, source de fatigue

nerveuse, la vitamine B2 de donner un coup de fouet à l'organisme et la B5 de contribuer aux performances intellectuelles.

### Nos besoins quotidiens

Ils sont de 1,1 mg par jour pour la vitamine B1, 1,4 mg pour la vitamine B2 et 6 mg pour la B5.

### Où les trouver

Le foie d'agneau réunit les trois vitamines (0,46 mg de B1, 4,31 mg de B2 et 12,6 mg de B5). Les vitamines B1 et B5 sont également présentes dans les céréales complètes et les légumineuses (1,17 mg de B1 dans le son d'avoine, 1,32 mg dans le germe de blé et 0,72 mg dans le blé ; 7,39 mg de B5 dans le son de riz, 2,29 mg dans le son de blé, 1,49 mg dans le son d'avoine, 0,64 mg dans les lentilles cuites), tandis que la B2 est en quantité dans les produits laitiers (4,2 mg dans les fromages à pâte molle, 1,24 mg dans l'époisses, 0,91 mg dans le St Marcelin, 0,21 dans les yaourts).

## LA VITAMINE B12

Elle est indispensable à la production des globules rouges et le bon fonctionnement du système nerveux. Sa carence est responsable d'une anémie, source d'une grande fatigue, de faiblesse musculaire, d'essoufflement, de palpitations et de vertiges.

### Nos besoins quotidiens

Ils se montent à 2,4 µg par jour.

### Où la trouver

Principalement dans les produits laitiers (2,6 µg dans le fromage à pâte molle, 2,59 µg dans le comté, 2,28 µg dans la mozzarella, 2,02 µg dans l'emmental), dans le poisson (36 µg dans le poulpe cuit, 28,6 µg dans les huitres, 19 µg dans le maquereau, 14,1 µg dans le hareng, 12 µg dans les sardines grillées) et dans la viande (60 µg dans le foie d'agneau cuit, 3,31 µg dans le steak haché, 1,45 µg dans la merguez de mouton).

Des plats que les végétaliens boudent, ce qui explique qu'ils sont carencés en cette vitamine et ont besoin d'une supplémentation.

Si au bout de 3 semaines de ce rééquilibrage alimentaire, vous vous sentez toujours à plat, consultez votre médecin généraliste.

La fatigue peut aussi être le symptôme d'une carence en vitamines ou minéraux plus sévère, d'une infection, d'un problème psy ou bien être due à certains médicaments... Après un questionnaire sur vos activités de ces derniers mois et, au besoin, un bilan sanguin, nul doute que le praticien pointerait les raisons de cet épuisement et saura y mettre un terme.

## Comment éviter la fatigue?

Qu'elle soit chronique ou permanente, la fatigue agit sur notre qualité de vie. Voici 10 trucs pour éviter les baisses d'énergie.

### 1- DORMIR SUFFISAMMENT

On ne le dira jamais assez, « le sommeil c'est la santé ! ». Alors, comment rester en forme quand nos nuits sont perturbées ? Si vous pensez souffrir de l'un des très nombreux troubles du sommeil existants, selon l'organisation à but non lucratif Fondation Sommeil, il est peut-être temps de consulter un professionnel de la santé.

Dans tous les cas, se coucher à des heures régulières et laisser le stress hors du lit sont la clé pour un sommeil de qualité.

Et si vous êtes tout de même fatiguée, une sieste de 20 minutes en journée, idéalement entre midi et 15 h, pourrait bien vous requinquer.

### 2- FAIRE DE L'EXERCICE

Difficile de trouver la motivation pour bouger quand on est épuisé... Pourtant, le sport a pour effet de nous donner un regain d'énergie. Comment ? Les neurotransmet-

teurs qui agissent sur le bien-être et le stress, les endorphines et la sérotonine, sont sécrétés par notre organisme après 30 minutes d'efforts soutenus. Et si on vous disait que de bouger régule aussi notre horloge interne et favorise le sommeil ?

### 3- BIEN MANGER

Un bon déjeuner le matin, un lunch protéiné le midi et un souper léger le soir ; voilà comment éviter les coups de fatigue tout au long de la journée. Et si vous avez une petite fringale nocturne, voici quelques collations qui ne perturberont aucunement votre nuit.

Aussi, certains aliments pourraient vous donner un coup de pouce et contribuer à maintenir votre niveau d'énergie.

### 4- CONSOMMER DES ALIMENTS ANTI-FATIGUE

Le magnésium, véritable antistress naturel, vous aidera à maintenir le cap durant la journée. N'hésitez pas à croquer deux ou trois carrés de chocolat noir ou une poignée d'amandes si vous sentez une faiblesse vous envahir. La vitamine C va, quant à elle, ren-

forcer votre système immunitaire et vous donner un coup de fouet. On la trouve dans les agrumes et le brocoli, par exemple, qu'on peut croquer tout au long de la matinée.

Le ginseng, cette racine asiatique, agit sur le système nerveux central en plus de contenir des vitamines et minéraux. On le trouve généralement en ampoule ou en gélule, à la pharmacie ou dans les magasins bio.

### 5- ÉVITER LES EXCITANTS

Si votre réflexe est d'avalier un café pour vous réveiller, peut-être devriez-vous lever un peu le pied. En effet, la surconsommation de caféine et autres boissons censées vous apporter de l'énergie provoquera l'effet inverse. On se limite donc à deux ou trois tasses, ou on opte pour le Guarana, cette plante sud-américaine à forte concentration de caféine et aux multiples vertus. Tout comme le café, on évite d'en abuser, surtout après 16 heures. On le trouve en poudre, en gélule ou en ampoule.

Vous n'aimez pas le café ? Une tisane ou un thé sucré au miel pourrait bien vous aider à vous recentrer sur vous-même et à stimu-

ler votre système nerveux tout en douceur.

### 6- FAIRE LE PLEIN DE LUMIÈRE

Le manque de lumière a de nombreuses conséquences sur notre horloge biologique. Et plus les jours raccourcissent, plus nous sommes susceptibles de tomber dans la déprime et de manquer de tonus.

C'est sans compter sur le fait que la vitamine D, devenue à la mode grâce à ses nombreux bienfaits, a grandement besoin de ces rayons pour exister. Et pas besoin d'investir dans une lampe de luminothérapie tout de suite, puisque s'exposer régulièrement au soleil l'hiver, de préférence le midi, devrait vous apporter un regain d'énergie.

### 7- ATTENTION AU SURMENAGE

Vous êtes fatiguée à cause du surmenage ? Ou peut-être est-ce l'inverse ? En avoir trop sur les épaules est le début d'un cercle vicieux qui risque d'engendrer stress et fatigue.

À la maison, comme au travail, mettez tout le monde à contribution et n'hésitez pas à déléguer ! Vous en ferez donc moins, mais vous le ferez mieux.



## ÉVOCACTION : SONIA Le 4<sup>ème</sup> art orphelin !

*Elle avait un charme fou cette grande dame des planches, comédienne née à la forte personnalité et au talent fou. Aujourd'hui elle nous manque terriblement tout comme tout le quatrième art est orphelin de son absence. Raison de plus pour la rappeler à notre bon souvenir. Sonia donc...*

J e l'ai découverte à mes premiers pas dans la presse nationale précisément à "Révolution Africaine" lorsque feu Abdou B dont je salue la mémoire m'a fait un cadeau royal: accompagner les comédiens du TNA en tournée à travers les principaux théâtres régionaux. Avec pour mission dixit feu mon red chef de tenir un journal de bord. Belle ambiance dans le bus affrété pour la circonstance nonobstant un parterre de comédiens et comédiennes de haute voltige. J'ai de suite remarqué cette grande dame qui avait ce regard narquois qui lui seyait tant. Et surtout ce talent qui frisait l'incarnation stade suprême à mon sens d'une partition bien enlevée. Alors j'ai tenu et tenté de l'approcher pour quelque question-



nement d'usage. Ma foi je dois avouer que je n'étais pas déçu de ce premier contact. Une femme fahla, au charme indéfinissable mais prégnant et du caractère. Je l'ai tout autant appréciée dans hafila tassir avec feu Medjoubi si je ne m'abuse que dans les martyrs reviennent cette semaine. La dernière que je l'ai vue en compagnie de Sid-Ahmed Agoumi c'était à Bejaïa lors du festival du théâtre professionnel. Elle connaissait fort bien ma réserve et j'appréciais tout autant sa discrétion mais pour l'essentiel l'immense étendue de son talent à l'instar s'autres technocrates sorties de la fameuse école de Bordj El Kiffan. Au revoir So et pour la première fois j'ose me permettre cette petite familiarité. Même si j'abhorre les hommages à titre posthume.

## JURY DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DE LA HAYE Traïdia et Boukhelala parmi les membres



Le cinéaste algéro-néerlandais Karim Traïdia et la romancière algérienne Hanane Boukhelala ont été conviés à faire partie des jurys du 4e Festival international du cinéma "Mena", prévu du 20 au 22 mai à La Haye (Pays Bas), annoncent les organisateurs. Lors de ce festival, Karim Traïdia présidera le jury de la section du

long métrage qui comprend également parmi ses membres, la productrice iranienne Elaheh Nobakht et le critique marocain de cinéma Hammadi Kiroum. Karim Traïdia qui a investi le monde du 7e Art en 1991 a été distingué notamment, pour, "Les contes de mon village", un de ses derniers longs métrages, pour lequel il a obtenu en 2016 le

Grand prix au 4e Festival des cinémas africains "Africlap", tenu à Toulouse (France), et le prix du jury, en 2017, au 3e Festival du cinéma de Saïdia, "Cinéma sans frontières" au Maroc. La romancière et journaliste algérienne, Hanane Boukhelala, auteure de "Soustara", son premier roman paru en 2019 aux "Editions Khayel", figure, pour sa part, parmi les membres du jury de la section du court métrage de ce festival, aux côtés du réalisateur marocain, Mohamed El Younsi, entre autre. Astreint aux mesures de préventions sanitaires contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, le festival, se tiendra sur la toile uniquement et présentera des longs et des courts métrages ainsi que des films documentaires produits durant ces deux dernières années.

Les productions cinématographiques en lice au 4e Festival international du cinéma "Mena" de La Haye concourront pour les prix des meilleurs, long métrage, court métrage et documentaire, ainsi que pour le prix du jury.

## MAMO Un atelier en art de décoration pour des élèves



Un groupe d'élèves a bénéficié d'une formation en art de décoration islamique au niveau du musée public national d'art moderne et contemporain (MAMO) d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement muséal. Dans le cadre de cet atelier pédagogique, organisé au cours du mois sacré du ramadhan par le MAMO, trois séances ont été programmées en faveur de 15 élèves âgés de moins de 15 ans, a indiqué la responsable de la gestion du musée.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré pour le mois du Ramadhan, vise à faire découvrir le talent des élèves dans l'art original de la décoration et à développer leurs facultés artistiques et esthétiques dans cette spécialité, qui dépend d'autres matières scientifiques dont l'ingénierie et la botanique, a souligné Khadidja Benhaoua. Encadré par l'artiste spécialisée dans l'art de la décoration, Halima Salem M'hamed, cet atelier a permis d'initier à l'élève les principes et règles de base de l'art de la décoration et les étapes de dessin de nombreuses formes géométriques décoratives simples.

Cette activité pédagogique a été couronnée par la présentation des œuvres des participants à l'occasion de la célébration de la Nuit du destin pour les encourager à poursuivre leur travail créatif, en plus de la remise de diplômes de participation et de livrets par le calligraphe Kour Noureddine à ces élèves.

## PRÉVENTION CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 L'ONCI suspend toutes ses activités

L'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) a annoncé, dimanche, la suspension de toutes les activités qui étaient programmées à travers ses salles au niveau national, en prévention contre la propagation du Coronavirus.

Dans un communiqué, l'Office a fait état de la suspension de ses activités dans le cadre des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19 et des dispositions du confinement partiel décidées à travers plusieurs wilayas pour la préservation de

l'intégrité des citoyens.

Cette décision, qui s'applique à l'ensemble des espaces relevant de l'Office a pris effet depuis la date du samedi 1er mai pour la salle Ahmed Bey (Constantine), la salle 8 mai 45 de Kherrata (Bejaïa), la salle des Issers (Boumerdes) et le Complexe culturel Abdelouahab Salim de Tipasa, précise le communiqué. L'ONCI avait programmé, pour le mois sacré, "Les Soirées du Ramadhan" qui ont débuté le 21 avril dernier.



## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : CRB-EST À 17H

# Un autre gros test pour le Chabab

**Après avoir battu le TP Mazebe et Mamelodi Sundowns, les Belouizdadis comptent damer aussi le pion à un autre cadreur, l'ES Tunis, l'un des favoris pour le sacre final.**

Le CR Belouizdad jouera, ce samedi après-midi (17h) au stade du 5-Juillet, le premier quart de finale de l'histoire en Ligue des champions d'Afrique face à l'ES Tunis et son armada de joueurs algériens, Chetti, Bedrane, Benguit, Meziane et Tougaï en l'occurrence. C'est un autre test grandeur nature pour le CRB et son nouvel entraîneur, le Serbe Zoran Manojlovic, engagé pour aider l'équipe à poursuivre sa belle aventure africaine. Les camarades du maestro Amir Sayoud n'ont absolument rien à perdre.

Ils comptent jouer à fond leurs chances et tenter de réussir un nouvel exploit. Après avoir battu le TP Mazebe et Mamelodi Sundowns, les Belouizdadis comptent damer aussi le pion à un autre cadreur, l'ES Tunis, l'un des favoris pour le sacre final, pour prendre option pour la qualification aux demi-finales avant le match retour, prévu le 22 mai à Tunis. Ils veulent offrir une belle victoire à la mémoire du défunt Belaïd Hechaichi, enterré le jour de l'Aïd. Après cette amère et inattendue élimination en Coupe de la Ligue par le NC Magra, les champions d'Algérie en titre sont déterminés à se racheter et à



rendre le sourire à leurs fans, mais ce ne sera guère une mince affaire face aux Espérantistes, sacré champions de la Tunisie avant de débarquer à Alger. "L'EST n'est plus à présenter, mais notre équipe peut la bousculer et la vaincre", lance le directeur sportif de la formation de Laâquiba, Hocine Yah, qui ne craint que les jeux de coulisses ayant déjà débuté avec le changement de la date et de l'horaire du match. Le MCA a tenu en échec (1-1) l'Espérance, en aller et retour, lors de la phase des poules et le Chabab veut, peut faire mieux. Côté arbitrage, cet alléchant derby maghrébin sera dirigé par l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngombo, assisté de son compatriote Olivier Safari Kabaneet du Burkinabè Alexis Seydou Tiama.

L. B.

### Le programme du samedi 15 mai 2021

**Alger :** CR Belouizdad (Algérie) – Espérance (Tunisie) 17h  
Johannesburg : Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) – Simba (Tanzanie) 17h  
Le Caire : Al Ahly (Egypte) – Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 20h  
**Matchs retour : Samedi 22 mai 2021**

Tshwane : Mamelodi Sudowns (Afrique du Sud) – Al Ahly (Egypte) 14h  
Dar es Salaam : Simba (Tanzanie) – Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) 14h  
Casablanca : Wydad (Maroc) – MC Alger (Algérie) 17h  
Tunis : Espérance (Tunisie) – CR Belouizdad (Algérie) 17h.

### LIGUE 1 (21<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Tous les matchs en diurne

Tous les matchs de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 de football, prévus ce dimanche, se joueront en diurne. Deux matchs débiteront à 16h, à savoir RCR-ESS et NCM-ASAM, alors que le coup d'envoi des autres rencontres, USMA-JSS, WAT-ASO, CSC-PAC, NAHD-USB et USMBA-CABBA, est fixé à 17h. Cette 21<sup>e</sup> journée sera tronquée

de deux parties, OM-MCA et JSMS-CRB, reportées à une date ultérieure, en raison de la participation du Mouloudia et du Chabab à la Ligue des champions africaine. En match avancé, le MC Oran s'est imposé (1-0), mardi soir à Tizi Ouzou, devant la JS Kabylie. La LFP a programmé la 22<sup>e</sup> journée pour le samedi 22 mai.

L. B.

### Le programme : dimanche 16 mai

Relizane : RCR-ESS 16h  
Magra : NCM-ASAM 16h  
Bologhine : USMA-JSS 17h  
Tlemcen : WAT-ASO 17h  
Benabdemalek : CSC-PAC 17h  
20 Août 1955 : NAHD-USB 17h  
Bel Abbès : USMBA-CABBA 17h  
Skikda : JSMS-CRB (reporté)  
Médéa : OM-MCA (reporté)  
Tizi Ouzou : JSK-MCO (0-1)

### CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

## Le rendez-vous d'Alger reporté

Les Championnats d'Afrique d'athlétisme (seniors), qui devaient se dérouler à Alger du 22 au 26 juin, ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et suite "aux recommandations" du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, a annoncé le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "En raison de la situation sanitaire, marquée par un rebond de la propagation de la pandémie du coronavirus et le risque de circulation de nouveau(x) variant(s), les autorités compétentes, suite aux recommandations du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, ont préconisé de reporter cet événement sportif à une date ultérieure", a indiqué le département ministériel dans un communiqué. Les Championnats d'Afrique seniors d'athlétisme, initialement prévus à Oran, devaient se tenir du 22 au 26 juin prochain au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Le MJS a appelé la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) "à prendre les dispositions nécessaires pour informer les responsables de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), afin de convenir de nouvelles dates pour la tenue de ces championnats dès que la situation sanitaire sera meilleure", conclut le communiqué. Dans un récent communiqué



publié sur son site officiel, la CAA a indiqué qu'elle était "à l'écoute des autorités algériennes pour confirmer la date des championnats", tout en affirmant que le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19 "est seul habilité à prendre une décision en relation avec l'évolution de la pandémie au plan national et régional".

### RUGBY

## L'Algérie devient membre permanent de la World Rugby

L'Algérie est officiellement membre permanent de la Fédération internationale de rugby (World Rugby), a annoncé la Fédération algérienne de rugby (FAR) sur sa page Facebook. Créée le 17 novembre 2015, la FAR continue de grandir doucement, mais sûrement, et ce, en intégrant une à une les instances internationales. En effet, après avoir franchi un premier palier « historique » en devenant membre à part entière de Rugby Afrique, cette jeune fédération prend une nouvelle dimension en obtenant le statut de membre permanent de World Rugby, au même titre que son homologue burundaise. « Nous sommes très heureux d'accueillir l'Algérie et le Burundi en tant que membres à part entière, ce qui reflète leur engagement et les progrès réalisés pour atteindre les critères pertinents, grâce aux nombreux entraîneurs, administrateurs et bénévoles talentueux qui s'efforcent de développer ce sport », a déclaré le président de World Rugby, Sir Bill Beaumont. Réagissant à cette bonne annonce, le président de la FAR, Sofiane Benhassen, a qualifié cette nouvelle de « formidable », car elle va apporter énormément à son instance. Pour le patron de la FAR, réélu en février dernier, cette affiliation permettra à l'Algérie d'être accompagnée sur le développement de cette discipline en niveau local. Classée 6<sup>e</sup> au niveau africain, l'Algérie fera désormais son entrée dans le classement mondial. Elle pourra également prendre part aux Assemblées Générales de World Rugby et avoir une voix « qui compte ». « Cette affiliation permet à l'Algérie de prétendre aux qualifications aux Jeux Olympiques et aux Coupes du Monde à Sept et à XV hommes et femmes », explique le premier responsable de la FAR. Le prochain challenge de la FAR et de l'équipe nationale sera la qualification pour la Coupe du Monde de Rugby 2023, prévue du 08 septembre au 28 octobre 2023 en France. Pour cela, les « Lionceaux » doivent assurer lors de la Rugby Africa Cup 2022. La compétition commence par un tournoi de repêchage en juin, avant que quatre poules de trois équipes chacune ne s'affrontent lors de la phase de groupe lors d'un tournoi toutes rondes dans un seul lieu par poule. Versé dans le groupe C, le XV d'Algérie se déplacera à Kampala pour affronter l'Ouganda, pays hôte, et le Ghana, du 10 au 18 juillet. Les deux meilleures équipes de chaque poule se qualifieront pour la Rugby Africa Cup 2022, qui sert de tournoi final de qualification pour le continent africain pour la Coupe du Monde de Rugby 2023. Le vainqueur ultime de la Rugby Africa Cup en août 2022 se qualifiera pour la RWC 2023 en tant que représentant d'Afrique 1, et rejoindra le groupe A aux côtés de la France, pays hôte. Le finaliste participera au tournoi final de qualification pour avoir une dernière chance de se qualifier.

### JEUX PARALYMPIQUES (HANDI-BASKET)

## Tirage difficile pour les sélections algériennes

Les sélections algériennes de handi-basket (messieurs et dames) ont hérité d'un premier tour difficile lors du tournoi des Jeux paralympiques de Tokyo, après le tirage au sort effectué mercredi à Stoke Mandeville en Angleterre, siège de l'IWBF. L'équipe masculine algérienne évoluera dans le groupe B, aux côtés des ténors du handi-basket au monde, à savoir, les USA, l'Australie, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Iran, alors que le groupe A est composé du Canada, de la Corée du Sud, de l'Espagne, de la Turquie, de la Colombie et du Japon. Chez les dames, les Algériennes, qui participent pour la seconde fois à des Jeux Paralympiques après la précédente édition à Rio, n'ont pas été aussi épargnées par le tirage au sort qui les a mises dans un groupe B très relevé, avec la présence des USA, de la Chine, des Pays-Bas et de l'Espagne. L'autre groupe (A), aussi relevé, comprend les sélections du Canada, d'Australie, d'Angleterre, d'Allemagne et du Japon. Scindées en deux groupes de six, les douze équipes en messieurs disputeront un premier tour qui permettra aux quatre premiers de passer en quarts de finale. En dames, les dix sélections qualifiées réparties en deux groupes de cinq se mesureront aussi pour arracher les quatre premières positions qualificatives aux quarts de finale. Lors des deniers JP-2016, les handi-basketteuses algériennes, évoluant face à l'Angleterre (médaillée de bronze), les USA (vainqueurs), l'Allemagne (8<sup>e</sup>), le Brésil (5<sup>e</sup>) et l'Iran (10<sup>e</sup>), avaient pris la dernière place du groupe et la 12<sup>e</sup> et dernière du tournoi. Pour sa part, l'équipe féminine avait clôturé sa première participation à la 10<sup>e</sup> et dernière position du tournoi. Son groupe avait réuni les USA (vainqueurs), les Pays-Bas (médaillés de bronze), la Chine (6<sup>e</sup>) et la France (8<sup>e</sup>).



REAL MADRID

# Zidane a pris sa décision

**Zinedine Zidane ne fera pas «la saison de trop» au Real Madrid. Plusieurs sources affirment que le coach merengue va quitter la Liga.**

**A** lors qu'il lui reste un an de contrat à Madrid, Zinedine Zidane semble décidé à écourter son second séjour à la maison blanche, lui qui en mars 2019 a accepté de revenir au bercail après neuf mois de retraite anticipé. Le triple lauréat de la Ligue des champions en tant que coach du Real (2016, 2017, 2018) est las de la situation, contraint de composer avec un effectif en fin de cycle et un président changeant trop souvent d'avis le concernant. Le Daily Mail l'affirme ainsi jeudi - repris par nombre de médias ibères: le technicien marseillais aurait pris la décision de ne pas aller au bout de son contrat et de quitter le club merengue à l'issue de la saison.

## RAUL OU ALLEGRI POUR LE REMPLACER ?

Mercredi en conférence de presse, l'ancien glorieux n°10 de l'équipe de France ne souhaitait pas s'exprimer sur le sujet: « Il reste trois matches (cette saison, ndlr) et je ne pense qu'à ça. » Trois matches et un titre de champion d'Espagne à aller chercher - le Real, en cas de succès à Grenade dans la soirée, pouvant revenir à deux longueurs de



l'Atlético leader, à deux actes du verdict. La tendance à Madrid serait claire au point que le président Florentino Perez suivrait aujourd'hui deux pistes pour remplacer Zinedine Zidane aux commandes de l'équipe première: Raul, autre ancienne gloire du club, actuellement à la tête de la réserve; Massimiliano Allegri, un stratège libre comme l'air qui a fait ses preuves par le passé à l'AC Milan ou à la Juventus. La Vieille Dame, justement, avec qui « ZZ » pourrait renouer sous peu si l'on en croit la rumeur venue d'Italie celle-ci. Zidane a fait part de sa grande satisfaction concernant le visage de son équipier à Grenade, battu (4-1) jeudi

soir. "Tout m'a plu, a assuré le coach des Merengue en conférence de presse. Pas seulement les buts, on a aussi très bien joué défensivement, on est très bien entré dans le match. Ça a été un match complet de la part de tous les joueurs. Lors du but du 2-1, on n'a pas baissé l'intensité, on a marqué immédiatement et ça montre le caractère de cette équipe.

Thibaut (Courtois) a fait deux ou trois gros arrêts aussi, comme toujours dernièrement." Avec ce succès, la Maison Blanche continue de maintenir la pression sur le leader, l'Atlético Madrid, qui possède deux points de plus à deux journées de la fin.

PARIS SG

## Ramos sous conditions

Peut-on imaginer Sergio Ramos porter le maillot du Paris Saint-Germain et évoluer en France? Encore illusoire il y a quelques années, l'hypothèse prend du poids. Notamment parce que le capitaine emblématique du Real Madrid, en fin de contrat en juin, n'a toujours pas prolongé son bail. Ramos se dirige vers un départ de la Maison Blanche et Paris semble bien une option crédible pour la fin de sa carrière. Selon les informations de RMC, Sergio Ramos serait bien sur les tablettes du Paris Saint-Germain. Le club de la capitale considère ce dossier comme une opportunité de marché. Mais Ramos ne viendra pas sous n'importe quelles conditions. Le PSG n'accélérera pas sur ce dossier si le défenseur central n'est pas libre (ce qui revient à dire qu'il ne doit pas prolonger d'ici le 30 juin), et si ses exigences salariales ne sont pas revues à la baisse, dans un

contexte économique très impacté par la crise sanitaire. Toujours selon RMC, la priorité du joueur serait de rester en Liga. Affaire à suivre...

### MBAPPÉ AFFICHE UNE GRANDE COMPLICITÉ AVEC POCHETTINO

Toujours indécis pour son avenir, Kylian Mbappé affiche une grande complicité avec son entraîneur Mauricio Pochettino. Alors que tous les amoureux du Paris Saint-Germain espèrent une prolongation de Kylian Mbappé, le champion du monde français continue d'empiler les buts et les prestations de grande classe. Revenu à la compétition à Montpellier mercredi, en demi-finale de Coupe de France, le prodige de Bondy a signé un nouveau doublé retentissant. Sur son petit bijou inscrit en seconde période - un slalom victo-

rieux après une longue course -, l'attaquant parisien a laissé exploser sa joie dans les bras de son entraîneur Mauricio Pochettino. Un signe qui ne trompe pas, selon Jérôme Rothen. "Les prolongations de contrat, ça se joue à peu de choses. Mbappé doit avoir une idée en tête depuis un bout de temps. Peut-être une offre du Real Madrid. Vu qu'elle a du mal à arriver, le fait d'avoir cette relation avec Pochettino, le fait qu'il se sente bien mentalement et physiquement, le fait qu'il y ait une progression dans sa gestuelle... Il y a des signes qui ne trompent pas. Il est bien dans sa tête et dans sa relation avec Pochettino. Sur son deuxième but, il va dans ses bras! Il ne l'avait jamais fait au PSG, pour aucun entraîneur, jamais! C'est peut-être de bon augure pour une prolongation", a expliqué l'ancien international français sur RMC.

MANCHESTER UNITED

## Cavani déteste la VAR

Discret et souriant, Edinson Cavani n'en reste pas moins un footballeur de tempérament. L'Uruguayen n'a pas hésité à faire savoir qu'il ne cautionnait absolument pas le projet de Super Ligue mené par quelques clubs frondeurs en Europe. « Il ne faut pas enlever aux équipes modestes la possibilité de jouer une Ligue des champions. Aux équipes moyennes de rêver de concurrencer les plus gros, d'avoir leur place parmi les plus grands. Ni aux supporters de ces équipes-là de vivre ça, a tonné le Matador dans le programme 2 de Punta. Quand c'est arrivé, je me suis dit: « ce n'est pas possible. Si ça arrive, qu'est-ce qui nous attend ensuite? » Je ne partage pas ça, je ne suis pas d'accord. Autre sujet évoqué: la VAR. Une évolution que le buteur uruguayen tient également à fustiger. « Cela enlève du charme et l'essence du football... On te met le VAR, tu ne sais pas pourquoi un arbitre te siffle un penalty, pourquoi on te signale hors-jeu, ni même comment cela fonctionne. Tout ça, c'est difficile. Tu marques et tu dois attendre deux minutes pour célébrer. Pire, tu peux célébrer et on vient te dire que c'est annulé parce que tu as un ongle ou des cheveux hors-jeu ou que, quatorze passes avant que tu ne marques, un de tes partenaires a fait une petite faute qui n'avait pas été vue... ». C'est dit.

LIVERPOOL

## Mané fâché contre Klopp

Taulier de Liverpool, Sadio Mané (29 ans, 32 matchs et 9 buts en Premier League cette saison) n'a pas vraiment apprécié de débiter le choc contre Manchester United (2-4), ce jeudi en Premier League, sur le banc de touche. Entré en jeu à la 74e minute, l'ailier sénégalais a refusé de serrer la main à son entraîneur, Jürgen Klopp, à la fin de la partie. Un geste de frustration commenté par le coach allemand. "Il n'y a pas de problème. J'ai pris la décision tard à l'entraînement de faire jouer Diogo. Les joueurs sont habitués à ça. En général j'explique les choses mais je n'avais pas le temps, tout va bien", a tempéré le manager des Reds au micro de Sky Sports.

JUVENTUS

## Ronaldo annoncé au Sporting !

Le Sporting CP a été sacré champion de la Liga NOS mardi soir, mais il pourrait y avoir d'autres bonnes nouvelles à venir pour les Lions... Cristiano Ronaldo est l'un des joueurs les plus célèbres de l'académie du club et sa mère, Dolores Aveiro, passionnée du Sporting, a clairement indiqué lors des célébrations du titre qu'elle tenterait de ramener la star de la Juventus au club. « Je vais lui parler [Cristiano] pour le ramener », a déclaré Dolores Aveiro depuis son balcon alors qu'elle parlait aux fans du Sporting qui étaient descendus dans la rue pour célébrer le nouveau titre de leur équipe. Le joueur de 36 ans a encore un an de contrat à la Juventus, mais il a été lié à un départ cet été, avec le Sporting annoncé comme destination possible. Le Real Madrid et Manchester United pourraient aussi accueillir la star lusitanienne, selon différents médias. Après une saison très mitigée en Italie, Ronaldo et la Juve risquent de rater une éventuelle qualification pour la Ligue des Champions.

FC BARCELONE

## Laporta veut Flick

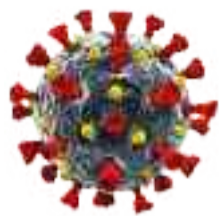
Ronald Koeman sera-t-il encore aux commandes du FC Barcelone la saison prochaine? L'hypothèse d'un départ du technicien néerlandais l'été prochain a pris de l'épaisseur après le match nul à Levante (3-3), qui éloigne le club catalan du titre de champion d'Espagne. Le principal intéressé a reconnu que sa situation était fragilisée. Si rien n'a été acté, la presse catalane insiste sur la perspective d'un changement de coach. Si cette éventualité venait à se confirmer, un nom se dégagerait dans l'état-major du FC Barcelone selon ESPN: Hansi

Flick. Actuellement au Bayern, le technicien allemand va quitter son club à la fin de la saison, où il sera remplacé par le jeune Julian Nagelsmann. Flick, qui a tout gagné la saison passée avec le Bayern - en plus de martyriser le Barça en Ligue des Champions - ades préceptes qui séduisent les décideurs catalans. Reste que ce dernier ne cache pas sa préférence pour la sélection allemande, que Joachim Löw s'apprête à quitter après l'Euro... Un véritable jeu de chaises musicales. Peut-être bien moins excitant que l'avenir de Lionel Messi au

FC Barcelone, la situation de Ronald Koeman constitue l'un des autres sujets majeurs du football en Catalogne. Laporta, Koeman et Rafa Yuste, le vice-président en charge du sportif, ont déjeuné jeudi dans un restaurant de Barcelone. Une information largement diffusée puisque nombre de journalistes attendaient les trois hommes à leur sortie. « Vous pouvez demander ce que vous voulez, je ne vais pas répondre », a prévenu Ronald Koeman avant de s'engouffrer dans une voiture, rapportait MundoDeportivo. Le quotidien espagnol affirme

que Joan Laporta souhaitait demander à Ronald Koeman les raisons du dernier échec de son équipe, mardi soir face à Levante (3-3). Il était également curieux de savoir la position du Néerlandais dans le vestiaire, le poids de son influence etc... Une source interne du club a glissé, poursuit MundoDeportivo, que ce déjeuner de travail n'allait pas aboutir à une décision sur l'avenir de Ronald Koeman dont le contrat s'achève en 2022. Mais il constitue une étape dans la réflexion alors que la saison touche à sa fin.





PANDÉMIE DE COVID-19

## 170 nouveaux cas, 134 guérisons et 5 décès en 24 heures

INONDATIONS DE MS'ILA

# Le corps sans vie de la dernière victime serait découvert

Les éléments de la Protection civile mobilisés pour la recherche des victimes des récentes inondations qui ont frappé la wilaya de M'sila, ont découvert hier un cadavre qui serait celui de la victime dont la voiture avait été retrouvée immergée à l'oued de Boussaâda, a indiqué la Direction de la Protection civile. Selon la même source, le cadavre, probablement celui de T. Lakhdar, a été retrouvé vers 10 heures du matin au lieu-dit Oued Mitar Dhayat Ben Oualha dans la commune de Maârif, à environ 25 km de l'endroit où a été trouvée sa voiture sans occupant, à Oued Boussaâda, la semaine dernière. Les mêmes services ont souligné que le cadavre a été remis aux spécialistes pour les besoins de l'identification, relevant qu'il serait celui de la personne emportée par les crues qui ont frappé la région de Boussaâda, il y a 15 jours, sur la base des données de l'avis de recherche déposé par la famille de la victime et la voiture retrouvée. Les intempéries enregistrées, il y a deux semaines, dans la wilaya de M'sila, avaient causé la mort de cinq personnes en attendant l'identification du cadavre repêché hier. Aussi, 60 personnes, encerclées par les crues dans leurs maisons et sur des routes ont été secourues. Pour rappel, des éléments



de la Protection civile avaient repêché, mardi dernier, le corps sans vie d'un jeune (M.S.), âgé de 25 ans dans un cours d'eau qui déverse à oued Mitar dans la commune de Boussaâda lors des recherches de la dernière personne disparue dans les crues de l'oued Boussaâda suite aux inondations qu'a connues la wilaya de M'sila. La victime repêchée mardi ne serait pas victime des inondations, selon les précisions de la Protection civile. Un communiqué de la Direction de la Protection civile avait indiqué qu'une équipe cynotechnique,

appuyée par des plongeurs et des spécialistes dans la recherche de disparus en milieu périlleux avait rejoint les équipes de recherche mobilisées le long des oueds Mitar et Boussaâda. Les services de la Protection civile ont également appelé les habitants des zones proches des oueds à surveiller leurs enfants et à leur interdire la baignade dans les plans d'eau, une pratique, relevée par les agents de la Protection civile sur les lieux, et qui revient avec la hausse des températures.

APS

ART

## Un tableau de Picasso vendu 103 millions de dollars

Le tableau « Femme assise près d'une fenêtre (Marie-Thérèse) » de Pablo Picasso a été vendu jeudi 103,4 millions de dollars lors d'enchères organisées à New York, rapportent des médias. La toile, peinte en 1932, est un portrait de la maîtresse de l'artiste encore adolescente, Marie-Thérèse Walter. La « Femme assise » avait été acquis, il y a huit ans, par son propriétaire actuel, lors d'une vente organisée à Londres, pour 28,6 millions de livres, soit environ 44,8 millions de dollars, moins de la moitié du prix offert jeudi. Cinq œuvres de Picasso ont désormais franchi le seuil symbolique de 100 millions de dollars. Avant même cette vente, il était déjà seul en tête de ce club très fermé, avec quatre tableaux, dont « Les femmes d'Alger », qui détient le record pour l'artiste espagnol, à 179,4 millions de dollars, en mai 2015. Outre Picasso, l'artiste italien Amedeo Modigliani est le seul à en compter plus



d'un dans la liste, avec deux exemplaires. C'est la première fois depuis deux ans qu'une œuvre d'art franchit les 100 millions de dollars aux enchères. Mardi, la toile « In This Case » du peintre américain

Jean-Michel Basquiat était partie pour 93,1 millions de dollars chez Christie's lors de la première des grandes ventes de printemps, l'un des deux rendez-vous les plus importants du monde des enchères.

## Au fil du jour

### Orphée et Eurydice

Par Rachid Ezziane

Voici l'histoire du poète et musicien Orphée. Quand il jouait de la harpe, disait-on, les tempêtes s'apaisaient, la mer se calmait, les arbres, les rochers et les bêtes le suivaient. Et tous tombaient sous le charme de sa musique et de ses poèmes. Du plus loin des légendes je vous ai rapporté cette histoire. Une si belle parabole, pleine d'enseignements et d'allégories. Quand Eurydice, qu'Orphée aimait passionnément, meurt le jour de leurs noces, mordue par une vipère, il se mit en devoir d'aller la chercher jusque chez les morts. Il prit sa lyre, descendit par le Ténare sur les rives du Styx, charma par la douceur de son chant les divinités infernales, les rendit sensibles à ses douleurs, et obtint d'elles le retour de sa fiancée à la vie. Pluton et Proserpine y mirent toutefois une condition, il ne devait pas la regarder avant d'avoir franchi les limites de l'enfer. Orphée s'acheminait vers la sortie des demeures infernales, par un sentier en pente, Eurydice marchait derrière lui ; mais au moment où ils touchaient presque aux portes du jour, impatient de voir le visage de celle qui le suivait, et oubliant la condition qui lui en était faite, le malheureux amant se retourna et regarda Eurydice, mais pour la dernière fois. Elle échappa à ses étreintes et retomba dans les abîmes de l'enfer.

Les divinités ne lui permirent pas de tenter une nouvelle descente aux Enfers, et il se retira en Thrace où il n'arrêterait pas de pleurer et de chanter son malheur. En vain, les femmes de Thrace cherchèrent à le consoler; fidèle à l'amour d'Eurydice, il repoussa et dédaigna toute consolation. Enfin, on raconte que, dans la célébration de leurs orgies, les Thraciennes ou les Ménades le mirent en pièces et jetèrent sa tête dans la rivière. Alors, dit la légende, quand les eaux du fleuve entraînaient cette tête dans leur rapide courant, les lèvres d'Orphée appelaient Eurydice, et son nom était répété par l'écho sur les deux rivages. La tête d'Orphée, emportée par le fleuve jusque dans la mer, s'arrêta près de l'île de Lesbos. De sa bouche sortaient des sons tristes et lugubres. Un serpent voulut la mordre, mais, au moment où il ouvrait la bouche, Apollon le changea en rocher. Quelques jours après, la peste s'abattit sur tout le pays. L'oracle conseilla, pour faire cesser l'épidémie, d'aller chercher la tête d'Orphée et lui consacrer des funérailles d'honneur. Après plusieurs jours de recherche, un pêcheur trouva la tête dans l'embouchure du fleuve et de la mer. La tête était intacte. Belle et triste. Autour de la tête, on bâtit un temple pour honorer Orphée. Et l'entrée au temple fut interdite à jamais aux femmes... Tel est le dompteur des jours et des âmes, que rien ne peut estomper ou adoucir. Et nul homme parmi les hommes, lâche ou brave, dès qu'il a vu le jour ne peut se soustraire au destin.

TIZI OUZOU

## Découverte du corps sans vie d'un plongeur en apnée

Le corps sans vie d'un plongeur en apnée a été découvert hier, tôt dans la matinée, au niveau de la plage Rocher Blanc dans la localité de Mizrana, au nord de Tizi Ouzou, a-t-on appris de la Protection civile. La disparition de la victime, âgée de 28 ans et habitant la localité de Si Mustapha dans la wilaya de Boumerdès, qui s'adonnait à une partie de pêche sous-marine, a été signalée par ses amis jeudi en soirée vers les coups de 19h. Aussitôt des recherches ont été entamées par les éléments de l'unité marine de la Protection civile de Tizirt qui, au bout de plusieurs heures de recherche, ont découvert son corps, qui a été transféré à l'EPH de la même ville. A noter qu'une personne avait déjà trouvé la mort au même endroit et dans les mêmes circonstances en septembre de l'année écoulée.

DISPARU AU PORT DE SIDI ABDERRAHMANE (CHLEF)

## Repêchage du corps sans vie d'un pêcheur

Les unités de la Protection civile de Chlef ont repêché hier matin le corps sans vie du pêcheur disparu le 1er mai à l'est du port de la commune de Sidi Abderrahmane (75 km au nord-ouest de la wilaya), a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Protection civile. Les plongeurs de la Protection civile ont repêché vendredi à 08h05 le corps sans vie du pêcheur disparu le 1er mai dernier à 500 mètres à l'est du port de pêche de la commune de Sidi Abderrahma-

ne, a précisé la même source. La dépouille du disparu, âgé de 47 ans, a été transférée à l'Établissement public hospitalier (EPH) Zighoud-Youcef à Ténès. Les unités de la Protection civile de Chlef avaient engagé d'intenses recherches, suite au signalement de la disparition d'un pêcheur à l'est du port de pêche de Sidi Abderrahmane. Dix plongeurs et des équipes de recherche ont été mobilisés pour retrouver le pêcheur. Des habitants de la région ont également participé aux recherches.